

INTRODUCTION

Raison d'être du document

Sciences humaines secondaire 2, Programme français, Programme d'études : Document de mise en œuvre, auquel on se référera ci-après sous le nom de *Document de mise en œuvre*, précise les résultats d'apprentissage généraux et spécifiques que doivent atteindre les élèves manitobains de secondaire 2 en sciences humaines. Ce document appuie l'implantation des résultats d'apprentissage, la planification de l'enseignement et la sélection de ressources pédagogiques en sciences humaines au secondaire 2 dans les écoles françaises du Manitoba. Pour ce faire, il propose aux enseignants des scénarios d'apprentissage, des stratégies d'enseignement, des stratégies d'évaluation et des ressources pédagogiques. Le *Document de mise en œuvre* ne doit pas être considéré comme exhaustif ni restrictif. Au contraire, les concepteurs l'ont voulu flexible, et l'enseignant est encouragé à l'adapter à son milieu et à ses élèves.

Historique du document

Le *Document de mise en œuvre* est fondé sur le *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 8^e année* (2003). Le *Cadre manitobain* définit les principes directeurs qui orientent les programmes d'études de sciences humaines au Manitoba ainsi que les résultats d'apprentissage généraux qui se poursuivent de la maternelle jusqu'au secondaire 4. Les résultats d'apprentissage généraux et les fondements des sciences humaines du *Cadre manitobain* se sont inspirés du *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines, M à 9*, (2002), un projet de recherche et de collaboration entrepris sous la tutelle du Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest et le Nord canadiens.

Ce *Document de mise en œuvre* a été élaboré par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba en collaboration avec une équipe d'éducateurs manitobains provenant de divers contextes scolaires. Le processus d'élaboration des résultats d'apprentissage a fait appel à la participation d'enseignants francophones, autochtones et anglophones, de conseillers universitaires en histoire, en géographie et en éducation, ainsi que de représentants d'une variété de communautés culturelles du Manitoba. Un comité de révision, composé d'enseignants de sciences humaines dans le programme français et le programme d'immersion française au secondaire, a également contribué à l'élaboration et à la validation du *Document de mise en œuvre*.

Organisation du Document de mise en œuvre

Le *Document de mise en œuvre* comprend les sections suivantes :

- **une introduction générale**, qui présente les fondements philosophiques et les principes directeurs de l'enseignement des sciences humaines;
- **un encadrement pédagogique** des sciences humaines au Manitoba, qui présente l'organisation conceptuelle des programmes d'études de sciences humaines de la maternelle au secondaire 4;
- **une vue d'ensemble des sciences humaines au secondaire 2**, qui présente un aperçu de l'année ainsi que des conseils généraux sur l'emploi du *Document de mise en œuvre* pour faciliter l'enseignement du cours *Les enjeux géographiques du XXI^e siècle*;

- **les cinq regroupements du cours *Les enjeux géographiques du XXI^e siècle***, qui proposent des situations d'apprentissage et d'évaluation ainsi que des ressources éducatives pour appuyer l'acquisition de tous les résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 2;
- **des annexes reproductibles** pour appuyer l'apprentissage des sciences humaines au secondaire 2.

Nature des sciences humaines

Les sciences humaines visent à l'étude des relations que les êtres humains entretiennent entre eux ainsi qu'avec leur environnement. Au Manitoba, l'étude des sciences humaines est axée plus particulièrement sur l'histoire et sur la géographie tout en intégrant les éléments pertinents d'autres disciplines. Par l'étude des êtres humains dans leur milieu physique, social et culturel, les sciences humaines permettent d'examiner le passé et le présent en vue d'orienter l'avenir. Les sciences humaines aident les élèves à acquérir les connaissances, les habiletés et les valeurs nécessaires pour devenir des citoyennes et citoyens capables de faire des choix démocratiques éclairés et de contribuer au bien-être de leurs communautés à l'échelle locale, nationale et internationale.

Vision pour les sciences humaines

Le programme d'études de sciences humaines est fondé sur les concepts de citoyenneté et d'identité, dans un contexte canadien et mondial. Soucieux de tenir compte des multiples voix qui ont façonné et qui continuent de façonner l'expérience canadienne, les concepteurs des programmes d'études au Manitoba y ont intégré des perspectives autochtones et francophones tout en tenant compte des perspectives de diverses collectivités culturelles. Les sciences humaines amènent les élèves à participer au débat continu concernant la citoyenneté et l'identité au Canada et dans le monde, et les incite à devenir des citoyennes et citoyens actifs au sein de leurs communautés. Les sciences humaines préparent également les élèves à la prise de décisions éclairées et éthiques face aux défis que présente une démocratie pluraliste.

Rôle des sciences humaines

Les sciences humaines permettent aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et valeurs requises pour mieux comprendre le Canada et le monde dans lequel elles et ils vivent. Le but des sciences humaines est d'amener les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs, soucieux des valeurs démocratiques et engagés à contribuer à la réalisation d'une société meilleure.

Au Manitoba, l'apprentissage en sciences humaines depuis la maternelle jusqu'au secondaire 4 se répartit dans les catégories suivantes :

- le Canada;
- le monde;
- l'environnement;
- la démocratie;
- les compétences générales.

Le Canada

En ce qui concerne le Canada, les sciences humaines permettent aux élèves :

- d'apprendre et de comprendre l'histoire et la géographie du Canada;
- d'apprécier les réalisations des générations qui les ont précédés et qui ont contribué à construire le Canada;

- de comprendre de façon critique les structures et les processus politiques au Canada, ainsi que les institutions de la société canadienne;
- de s'acquitter de leurs responsabilités et de comprendre leurs droits en tant que citoyennes et citoyens canadiens;
- de comprendre et de respecter les principes de la démocratie canadienne, y compris la justice sociale, le fédéralisme, le bilinguisme et le pluralisme;
- d'analyser les enjeux d'intérêt public et de prendre à leur égard une position rationnelle et justifiable sur le plan moral;
- d'acquérir un sens d'appartenance à leurs communautés et à la société canadienne;
- de respecter les perspectives des peuples autochtones, des francophones et des nombreux groupes culturels qui ont édifié le Canada d'hier et d'aujourd'hui.

Le monde

En ce qui concerne le monde, les sciences humaines permettent aux élèves :

- d'apprendre et de comprendre l'histoire et la géographie du monde;
- de respecter les peuples et les cultures dans le monde en souscrivant aux principes des droits de la personne, de l'équité et de la dignité humaine;
- de se sensibiliser au reste du monde et d'acquérir un sens de la citoyenneté mondiale;
- de comprendre et d'apprécier de façon critique le rôle des organisations internationales;
- d'analyser des enjeux mondiaux et de prendre à leur égard une position rationnelle et justifiable sur le plan moral;
- de s'engager en faveur de la justice sociale et de la qualité de vie pour tous les peuples du monde;
- d'évaluer les questions d'intérêt national, compte tenu des intérêts d'autres pays et de l'ensemble de la planète.

L'environnement

En ce qui concerne l'environnement, les sciences humaines permettent aux élèves :

- d'apprendre la géographie et d'appliquer les habiletés, les connaissances et la compréhension relatives à cette discipline;
- de reconnaître que la vie humaine ne peut se concevoir sans un environnement naturel durable;
- d'évaluer les répercussions de l'interaction entre les êtres humains et l'environnement;
- de proposer d'éventuelles solutions aux problèmes environnementaux;
- de vivre tout en respectant les principes d'une gestion responsable de l'environnement et du développement durable.

La démocratie

En ce qui concerne la démocratie, les sciences humaines permettent aux élèves :

- de comprendre de façon critique l'histoire, la nature et les enjeux de la démocratie;
- d'évaluer des doctrines politiques autres que la démocratie, à l'heure actuelle et dans le passé;
- de comprendre l'histoire et les fondements de la démocratie parlementaire au Canada;
- de faire preuve d'engagement envers les idéaux et les principes démocratiques, y compris le respect des droits de la personne, les principes de justice sociale, d'équité et de liberté, la tolérance par rapport à la dissidence et aux différences, et la volonté de défendre le bien public;
- de participer aux affaires publiques en respectant les principes démocratiques;
- de comprendre de façon critique le rôle des institutions de la société civile;
- de reconnaître que la démocratie passe par la négociation et que les problèmes politiques ou sociaux ne se règlent pas toujours simplement;
- de trouver des moyens d'apporter des améliorations à la démocratie et d'y donner suite;
- de participer, en tant que citoyennes et citoyens bien informés, aux débats qui sont propres à la démocratie au Canada et ailleurs dans le monde;
- de prendre position sur des questions de principe ou de conscience individuelle.

Les compétences générales

En ce qui concerne les compétences générales, les sciences humaines permettent aux élèves :

- de faire de la recherche dirigée, d'appliquer leurs habiletés en recherche, de penser de façon critique et de prendre des décisions;
- de penser dans une perspective historique et géographique;
- de faire des analyses critiques à la suite de recherches sur des questions sociales, notamment sur des sujets controversés;
- de collaborer efficacement avec les autres;
- de résoudre des problèmes et de régler des conflits de façon créative, éthique et non violente;
- de faire preuve d'ouverture relativement à de nouvelles idées et de réfléchir au-delà des idées préconçues;
- d'appliquer des habiletés efficaces de communication et de développer des compétences en littératie médiatique;
- d'utiliser et de gérer les technologies de l'information et de la communication.

Perspectives et contenu francophones

L'école française se doit d'être un établissement de langue, d'identité, de culture et d'intégration communautaire. Les sciences humaines tiennent un rôle capital dans cette mission. Le programme de sciences humaines a pour mission, particulièrement dans les écoles françaises, d'assurer la vitalité de la langue et de la culture et de contribuer à la croissance et à l'épanouissement de la communauté francophone. Il joue un rôle déterminant en amenant les élèves à développer les connaissances, les habiletés et les valeurs requises pour la construction d'une identité francophone et qui les rendent aptes à s'intégrer et à participer à l'épanouissement de leurs communautés, de la société et du monde. Pour ce faire, l'enseignement des sciences humaines doit être dispensé dans un environnement linguistique et culturel riche qui permet aux élèves de s'intégrer à la culture française et à la communauté francophone à l'échelle locale, nationale et mondiale.

Au Manitoba comme ailleurs en milieu francophone minoritaire, les élèves des écoles françaises ont parfois des compétences inégales en français. De plus, de nombreuses différences culturelles existent selon les origines de la famille de chacun. Un certain nombre d'élèves vivent dans le contexte de familles exogames où l'un des parents ne parle pas français. La diversité d'expériences linguistiques et culturelles au sein des écoles françaises pose des défis aux enseignants. Ceux-ci doivent être conscients de cette diversité et du fait que pour plusieurs élèves, l'école constitue le seul endroit où se vit l'expérience du français.

Le rôle de l'école française en milieu minoritaire diffère de celui d'une école en milieu majoritaire : outre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être habituellement développés par le système scolaire, l'école française en milieu minoritaire doit développer les savoir-vivre et les savoir-devenir nécessaires à la préparation des gens qui assureront l'avenir des communautés francophones.

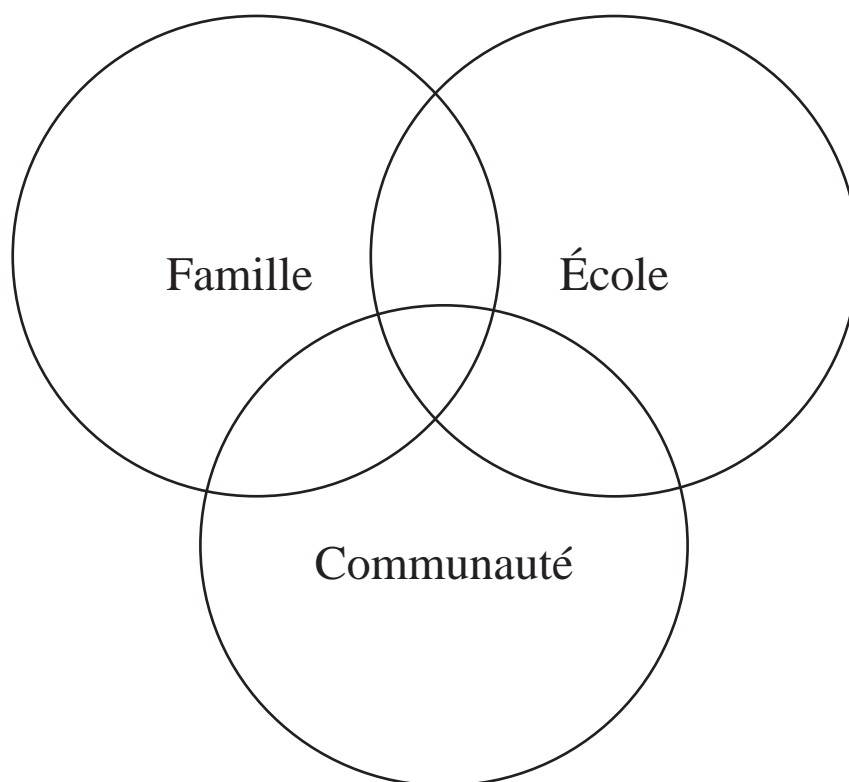
Les sciences humaines permettent aux élèves d'acquérir une littératie qui prend quatre formes distinctes mais intimement liées entre elles : la littératie personnelle; la littératie communautaire; la littératie scolaire et la littératie critique. Ce sont ces littératies qui permettront aux élèves francophones de s'affirmer et de devenir des participants actifs dans leurs communautés au niveau local, national ou international.

- La littératie personnelle est l'habileté à s'identifier et à s'affirmer en tant que francophone. Elle correspond à l'habileté à employer le français, à comprendre les dimensions de son identité francophone et à savoir comment s'affirmer et agir positivement en tant que citoyenne ou citoyen francophone.
- La littératie communautaire est l'habileté à lire sa communauté francophone. La littératie communautaire comprend la façon de penser, de dire, de faire et de vivre de la communauté francophone ainsi que celles de la société dans son ensemble. Elle comprend aussi la capacité de s'intégrer à la communauté et à la société.
- La littératie scolaire est l'habileté à parler, à lire et à écrire en vue de la réussite scolaire. C'est l'habileté à saisir les concepts et à établir des liens entre les idées.
- La littératie critique est l'habileté de traitement de l'information et des idées en vue de développer une pensée critique et créative.

Le programme de sciences humaines dans les écoles françaises met l'accent sur les partenariats aptes à favoriser l'acquisition de la langue, l'intégration à la culture et à la communauté ainsi qu'une solide identification à la francophonie.

La famille et l'école doivent s'unir à la communauté pour garantir l'apprentissage de la langue, la construction de l'identité, l'intégration culturelle et communautaire ainsi que la réussite scolaire.

Ces trois milieux, famille, école et communauté, exercent des influences déterminantes dans la vie des élèves en ce qui a trait à l'acquisition de la langue, à l'intégration de la culture et à la communauté, à la construction de l'identité et à la réussite scolaire.



Il est essentiel que les élèves associent les expériences d'apprentissage qu'ils vivent en français en contexte scolaire à des expériences significatives, utiles et pertinentes, et que ces expériences leur permettent de se construire un rapport positif à la langue. C'est pourquoi les sciences humaines mettent l'accent, dans la mesure du possible, sur le décroisement de l'école en favorisant des interactions avec la communauté. C'est dans la communauté qu'on peut mieux vivre le sens, la valeur et l'utilité de la langue et de la culture françaises.

Pour acquérir et maintenir le français en tant que langue première et pour réaliser leur potentiel cognitif et la réussite scolaire, les élèves francophones doivent maintenir leur estime de soi en tant que francophones; se créer une identité culturelle positive; accéder aux littératies essentielles au développement de la langue, de la cognition, de l'identité, de la culture et de la communauté; s'intégrer à une communauté francophone authentique.

Perspectives et contenu autochtones

De nombreux auteurs canadiens, dont John Ralston Saul (2002), affirment que le caractère unique du Canada découle de ses fondements historiques « triangulaires », c'est-à-dire autochtones, francophones et anglophones. L'historien Jacques Lacoursière (2004) affirme également que « L'idéal serait d'avoir une histoire en trois versions : autochtone, anglophone et francophone ».

John Ralston Saul note cependant qu'une bonne partie de l'histoire du Canada a été troublée par le refus d'accepter le rôle central des Autochtones dans le façonnement progressif de la société canadienne. Il constate que « Nous reconnaissons en paroles le rôle des Autochtones dans la société. Nous avons même de très bonnes intentions dans ce domaine... Et pourtant, si on examine la manière que nous avons au quotidien de nous décrire nous-mêmes, on constate que nous éliminons presque automatiquement le pilier autochtone. »

Une conscience de cette structure tripartite sur laquelle repose la complexité du pays est intégrée à la vision des sciences humaines au Manitoba. Pour cette raison les perspectives autochtones font partie intégrante des résultats d'apprentissage en sciences humaines ainsi que des stratégies favorisées dans le *Document de mise en œuvre*. Il ne s'agit donc pas de limiter la contribution des Autochtones (Premières nations, Métis et Inuits) à des sujets qui les concernent directement, mais de consolider une approche pédagogique qui intègre la vision du monde, l'histoire et la culture des collectivités autochtones à l'ensemble de l'étude de la société canadienne du passé, du présent et du futur. Une telle approche aide non seulement à corriger les préjugés historiques et sociaux en présentant la voix autochtone à tous les élèves mais elle appuie également l'apprentissage et le développement d'une identité personnelle positive chez les élèves autochtones du Manitoba.

Tout comme n'importe quel autre groupe culturel ou ethnique, les collectivités autochtones du Canada possèdent des croyances, des modes de vie, des langues et des récits très divers. (Pour des renseignements généraux sur les collectivités autochtones au Canada, veuillez consulter l'annexe A du présent document.) Il existe cependant certains éléments communs parmi les collectivités autochtones, de même que parmi les peuples indigènes de partout dans le monde. Il est important de communiquer aux élèves que les perspectives autochtones, malgré leur longue histoire, ne sont pas immuables mais ont évolué au fil du temps et de l'interaction culturelle. Le document du Ministère, *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études : ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs* (2003), ainsi que le document *Études autochtones, Document ressource à l'usage des années secondaires (S1 - S4)* (1995), décrivent les nombreux aspects de la vision du monde des Autochtones.

Diversité, équité et multiculturalisme

L'école joue un rôle indispensable en préparant les élèves à vivre au sein d'une société pluraliste où interagissent une variété de perspectives culturelles. Elle doit les aider à développer leur estime de soi et à construire leur identité, en leur donnant une image positive de leur patrimoine culturel et historique. Elle doit également les aider à comprendre et à respecter les cultures, l'histoire et les valeurs d'autres collectivités. Elle doit donc fournir aux élèves une éducation qui permet une pleine participation au sein de la société mondiale, qui favorise l'enrichissement culturel et qui encourage la compréhension interculturelle.

Les sciences humaines doivent refléter la diversité humaine dans l'apprentissage et dans l'enseignement qu'elles véhiculent afin que chaque élève s'y reconnaisse et se sente valorisé, tout en développant le *savoir-vivre-ensemble* qu'exige la vie contemporaine. Ainsi, tous les élèves seront en mesure de faire face aux incidents liés aux stéréotypes, aux préjugés, à la discrimination et au racisme. Ils pourront également comprendre que l'ouverture sur l'autre apporte un enrichissement personnel.

L'intégration de perspectives diverses en sciences humaines constitue plus qu'une étude des contributions de divers groupes ethnoculturels et sociaux. Elle va plus loin que l'inclusion de thèmes ou de contenu touchant les perspectives multiculturelles ou la célébration de la diversité culturelle. Elle vise surtout une approche qui favorise la transformation des valeurs, le dialogue interculturel et l'action sociale. Selon le modèle de James Banks (2001), l'éducation multiculturelle la plus efficace devrait reposer sur l'acceptation fondamentale de la diversité humaine, un engagement à la justice et à l'équité, la compréhension interculturelle et une prise de position contre toute forme de discrimination. Une dimension importante de cette approche est la construction identitaire et l'affirmation et l'épanouissement de sa propre identité chez tous les élèves.

Dans cette optique, les concepts d'équité et de diversité sont au cœur de l'apprentissage et de l'enseignement des sciences humaines au Manitoba. Le Manitoba est constitué de communautés hétérogènes sur le plan linguistique et culturel. Il est important de promouvoir et de soutenir des initiatives éducatives contre le racisme dans les écoles et les salles de classe, et d'adapter nos stratégies d'enseignement et notre choix de ressources afin de répondre aux besoins de la population hétérogène de nos écoles. Une telle approche appuie également chez les élèves du Manitoba une prise de conscience de la diversité humaine à l'échelle planétaire, et une sensibilisation à l'interdépendance mondiale des êtres humains.

Le programme d'études de sciences humaines au Manitoba est fondé sur des principes à la fois visionnaires et pratiques. Dans son ensemble, il appuie les objectifs du plan d'action sur la diversité et l'équité en éducation au Manitoba (2003), qui sont de « créer des milieux scolaires voués à la justice, à l'égalité, à la démocratie, à l'équité des perspectives économiques pour tous, à la liberté intellectuelle, à la protection de l'environnement et aux droits humains ».

Selon ce plan d'action, la notion de *diversité* recouvre toutes les similitudes et les différences entre les êtres humains. Elle implique que soit compris et que soit accepté le caractère unique de tout individu, et que soient respectées les particularités de chacun. *L'équité* est une notion qui implique une volonté d'égalité et de justice sociale dans une société démocratique. L'équité dans le domaine de l'éducation exige que les possibilités éducatives, l'accès aux études et les résultats soient égaux pour tous.

Les stratégies, les activités, les thèmes et le climat de classe en sciences humaines devraient refléter les principes de l'équité et de la justice sociale, du multiculturalisme, de l'inclusion et de l'acceptation des différences entre les êtres humains. Les discussions doivent permettre d'aborder directement des enjeux portant sur le racisme et d'autres formes de discrimination. Le choix des ressources doit comprendre l'inclusion d'une variété de points de vue et doit

**Conscience
environnementale**

éviter les stéréotypes; les activités doivent appuyer l'échange et le dialogue entre des personnes de points de vue divergents. Ce faisant, les sciences humaines permettent aux élèves de développer les compétences de citoyenneté active et démocratique au sein d'une société pluraliste.

La qualité de vie est directement tributaire de l'environnement. Il incombe aux citoyens de trouver un juste équilibre entre les impératifs de la croissance économique, un niveau de vie élevé, le respect de l'environnement et les besoins des générations futures. Chacun est donc responsable de la protection de l'environnement dans un contexte de développement durable.

Le concept de développement durable exige des connaissances, des habiletés et des valeurs particulières en ce qui a trait à l'analyse critique des enjeux touchant l'environnement, l'économie et le bien-être social. La nature du développement durable repose sur la prise de décision éclairée et éclaircie par de l'information fiable.

L'apprentissage en sciences humaines incorpore les principes du développement durable (ou de la *viabilité* des activités humaines) dans le but d'amener les élèves à comprendre que la vie humaine ne peut se concevoir sans conserver l'environnement naturel pour les générations à venir. Les élèves doivent donc analyser et évaluer les répercussions des interactions entre les êtres humains et l'environnement, proposer des solutions possibles aux problèmes environnementaux et prendre des décisions qui font preuve d'un respect des principes de la gestion responsable de l'environnement et du développement durable.

La Commission mondiale de l'environnement et du développement (la Commission Brundtland) a défini le développement durable comme « [...] un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Autrement dit, le développement est essentiel pour satisfaire les besoins des humains et améliorer la qualité de vie. En même temps, il doit être fondé sur une utilisation efficace et soucieuse de l'environnement et des ressources limitées de la société – naturelles, humaines et économiques.

Selon le Gouvernement du Canada (2003), les finalités du développement durable que doivent considérer les élèves dans leurs cours de sciences humaines sont les suivantes :

- la préservation des ressources naturelles;
- la protection des écosystèmes et des biomes;
- la préservation des emplois, des industries, du commerce et des collectivités;
- la protection de la santé et du bien-être des Canadiennes et des Canadiens;
- le respect des obligations internationales touchant l'environnement, l'économie et le bien-être social;
- l'amélioration de la qualité de vie des êtres humains partout dans le monde;
- la promotion de l'équité mondiale.

Au cours de leur apprentissage en sciences humaines, les élèves devraient analyser les répercussions de leurs décisions personnelles ainsi que des activités des sociétés humaines en fonction de l'interdépendance du bien-être social, de l'environnement et de l'économie. (Veuillez consulter l'annexe B pour un schéma qui pourra servir à présenter le concept du développement durable.)

Le document suivant (Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse, 2000) offre des renseignements plus détaillés au sujet de l'éducation pour le développement durable dans les écoles du Manitoba : *L'éducation pour un avenir viable : Guide pour la conception des programmes d'études, l'enseignement et l'administration.*

Principes directeurs des programmes d'études en sciences humaines

Le processus d'apprentissage

L'apprentissage est un processus cognitif, affectif, social et culturel qui se manifeste par la prise en charge de l'apprenant face à la construction de ses savoirs (connaissances, valeurs, habiletés) et leur utilisation dans des contextes de plus en plus variés et complexes. L'apprentissage s'effectue au moyen d'expériences nombreuses, variées et significatives, par lesquelles l'apprenant construit et reconstruit les éléments et les modalités de son apprentissage. C'est par l'intermédiaire de ce processus qu'il élargit son champ d'autonomie et se donne les moyens d'apprendre à apprendre tout au long de la vie.

L'apprentissage est un processus influencé par plusieurs facteurs : les facteurs personnels (les dispositions individuelles, les styles d'apprentissage, les types d'intelligence, la personnalité, l'estime de soi, le bien-être, la motivation, etc.); les facteurs sociaux (le milieu, les relations avec la famille, les pairs, la communauté, l'enseignant, etc.); les facteurs culturels (les valeurs, les attitudes, la langue, le sens d'appartenance, etc.); les facteurs institutionnels (les politiques, les programmes d'études, etc.).

L'apprentissage prend place lorsque l'apprenant vit des expériences qui lui permettent de s'épanouir selon ses propres besoins personnels, sociaux et culturels. C'est lorsqu'il est activement impliqué et lorsqu'il peut interagir avec son milieu (pairs, enseignants, parents, membres de sa communauté) que l'apprenant peut donner du sens à son apprentissage. Son niveau de motivation repose sur cette interaction ainsi que sur la valeur qu'il accorde à la tâche et sa perception de ses possibilités de réussite.

L'apprentissage nécessite une prise en charge personnelle par laquelle l'apprenant fait des liens entre ses savoirs antérieurs et les nouveaux savoirs pour modifier et enrichir ses connaissances, ses valeurs et ses habiletés, de façon à les appliquer dans de nouveaux contextes. Au fur et à mesure que l'apprenant développe son autonomie, il vient à mieux se connaître comme apprenant, c'est-à-dire à être davantage conscient de l'objet de son apprentissage et du processus qu'il utilise pour apprendre.

En sciences humaines, les connaissances, les habiletés et valeurs sont des aspects interdépendants de l'apprentissage qu'on vise à intégrer dans l'enseignement. Pour que l'apprentissage des sciences humaines soit significatif, il faut pouvoir passer du général au particulier, savoir incorporer les connaissances générales de base et profiter des occasions d'approfondir certains sujets.

L'enseignement

L'enseignement s'insère dans le développement global des apprenants en proposant des situations d'apprentissage propices à la construction des savoirs. Les approches pédagogiques sont planifiées pour répondre aux besoins de tous les apprenants et pour leur permettre de donner un sens à leur apprentissage. C'est en offrant des expériences nombreuses, variées et significatives que l'enseignement permet aux élèves de construire et de reconstruire leurs savoirs, de développer leur identité et de devenir des apprenants autonomes la vie durant.

L'enseignement assure l'interaction entre l'enseignant, les apprenants et le milieu. Cette interaction est affectée par des facteurs personnels, sociaux, et culturels, ainsi que par des facteurs institutionnels. L'enseignement stimule la motivation

des apprenants en proposant des situations pédagogiques complexes et signifiantes qui privilégient la collaboration et la résolution de problèmes ainsi que le développement de la pensée critique et créative.

L'apprentissage des sciences humaines est facilité par le recours à des stratégies d'enseignement faisant appel à différentes situations et à des regroupements souples. En planifiant un programme équilibré de situations d'apprentissage individuelles, collectives ou dirigées, et en fournissant aux élèves des structures conceptuelles et méthodologiques, l'enseignant peut aider les élèves à atteindre, de différentes façons, les résultats d'apprentissage en sciences humaines. Un bon enseignement des sciences humaines nécessite le recours à des stratégies qui favorisent les interactions et la collaboration. L'apprentissage coopératif, le travail avec des pairs, les entrevues, la pédagogie par projets, les débats structurés, les recherches initiées par l'enseignant ainsi que par les élèves, les jeux de rôles et la participation à des cercles de partage sont toutes des stratégies qui rendent l'apprentissage plus significatif en encourageant la réflexion critique, le questionnement et la prise en compte de divers points de vue.

Les situations d'apprentissage doivent favoriser la mobilisation des savoirs antérieurs, la création de liens avec les nouveaux savoirs et l'application de ces savoirs dans de nouveaux contextes.

Les situations d'apprentissage devraient permettre aux élèves de « vivre » les sciences humaines en faisant appel à des ressources et à des expériences diverses, telles que les études sur le terrain, les visites guidées et la participation à des activités culturelles. L'enseignement des sciences humaines est une occasion idéale d'intégrer la littérature et les arts et de se servir des technologies de l'information et de la communication. Les pratiques exemplaires en sciences humaines permettent aux élèves de participer activement aux processus démocratiques grâce à des activités telles que la recherche du consensus, la prise de décisions collectives, les conseils étudiants, les réunions de classe, et la participation des élèves à la planification de sujets d'étude et d'activités scolaires. Les sciences humaines devraient également comporter de réelles occasions de participer à des activités à domicile et à des activités communautaires.

L'enseignement des sciences humaines est un art qui s'accommode de différents types de styles et de méthodes. Compte tenu de la nature des sciences humaines, la présentation du contenu et le choix des méthodes d'enseignement seront influencés par les croyances et les convictions personnelles de l'enseignant. Il n'est pas toujours possible de demeurer entièrement neutre en salle de classe, mais l'enseignant devrait être conscient des conséquences auxquelles il s'expose en présentant ses propres croyances et points de vue comme des faits et non comme des opinions.

Les sciences humaines offrent de nombreuses possibilités de déceler et d'analyser le parti pris en procédant à l'analyse critique de divers points de vue. En amenant les élèves à vivre en classe un climat d'ouverture et d'équité, l'enseignant établit avec eux une culture d'apprentissage qui intègre les principes démocratiques et encourage la citoyenneté active. Enfin, l'enseignant doit être bien informé du contenu et des enjeux des sciences humaines et être disposé à guider les élèves dans le choix de sources d'information fiables.

L'évaluation

L'évaluation est un processus continu, systématique et complet au cœur même de l'enseignement, et faisant partie intégrante du processus d'apprentissage.

L'évaluation est essentielle à l'apprentissage et à la planification de l'enseignement car elle fournit une rétroaction à l'enseignant et aux apprenants qui leur permet d'ajuster, de modifier, et de planifier en tenant compte de ce qui est appris et de ce qui reste à apprendre.

L'évaluation en salle de classe a pour objectif premier d'aider les élèves à faire les meilleurs choix possibles pour leur apprentissage et de fournir à l'enseignant de l'information qui guidera son enseignement. Il est essentiel que l'enseignant et les élèves comprennent clairement à la fois l'objectif de l'évaluation et comment utiliser les résultats de l'évaluation. Si les élèves comprennent bien l'objectif de l'évaluation, ils seront davantage motivés à assumer la responsabilité de leur apprentissage afin de mieux orienter leurs efforts. Quant à l'enseignant, il saura mieux choisir des stratégies d'enseignement et d'évaluation qui auront pour effet d'améliorer le rendement des élèves.

Lorsque l'évaluation se fait de façon continue et constructive, elle aide les élèves à mieux réfléchir sur leur apprentissage, à faire la synthèse de ce qu'ils ont appris, à résoudre divers problèmes et à mettre en œuvre les savoirs acquis dans les contextes variés de la vie quotidienne. Elle fournit également à l'enseignant l'occasion de réfléchir sur sa pratique d'enseignement et de la planifier en vue du progrès des élèves.

L'évaluation est un processus à la fois proactif et rétroactif au service de l'apprentissage et de l'enseignement. Elle comprend divers modes d'intervention qui tiennent compte de facteurs personnels, sociaux, culturels et institutionnels, ainsi que des besoins particuliers des élèves. Les modes d'intervention doivent être cohérents avec les approches pédagogiques et offrir des situations dans lesquelles les apprenants peuvent démontrer ce qu'ils ont appris.

Une évaluation efficace encourage les apprenants à prendre en charge leur apprentissage. La rétroaction des pairs et de l'enseignant, l'autoévaluation et l'objectivation permettent aux élèves de prendre davantage conscience de l'objet de leur apprentissage ainsi que des stratégies qu'ils utilisent pour apprendre.

L'évaluation des réalisations des élèves est une importante composante de l'apprentissage. Les résultats d'apprentissage sont des comportements que l'on peut observer et mesurer. Tout comme pour l'enseignement, il est important d'utiliser une large variété de stratégies d'évaluation au cours du processus d'apprentissage. Ces stratégies peuvent inclure des portfolios, des entrevues, des recherches individuelles et collectives, des journaux de bord, des jeux de rôles, des présentations orales, des tests, des projets dirigés, des listes de contrôle, des observations de l'enseignant, des évaluations par les pairs et des autoévaluations.

En s'intégrant à une pédagogie différenciée qui favorise la réussite de tous les élèves, l'évaluation comprend la mise en application d'une gamme de réalisations et de tâches de performance. Certaines stratégies sont, de par leur nature, plus propices à l'évaluation de certains résultats d'apprentissage. L'annexe C propose une liste de tâches, de productions et d'activités qui pourraient être utilisées pour l'évaluation des divers résultats d'apprentissage en sciences humaines. Quelles que soient les stratégies utilisées, l'évaluation doit comprendre une phase d'autoévaluation et de réflexion personnelle sur l'apprentissage ainsi que diverses

occasions de réinvestir les connaissances, les habiletés et les valeurs acquises. L'utilisation des portfolios incite les élèves à s'autoévaluer, à réfléchir sur leur processus d'apprentissage et à établir des buts personnels relatifs à leur apprentissage. Les portfolios incorporent une variété de travaux et de réalisations et devraient inclure des pièces sélectionnées par les élèves ainsi que par l'enseignant. Veuillez consulter l'annexe D et l'annexe E pour des exemples de fiches utiles à l'organisation du portfolio d'apprentissage.

L'intégration de pratiques évaluatives en salle de classe, pour des fins précises et claires, peut servir à mettre en valeur l'apprentissage et l'enseignement. La recherche récente en éducation (Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, 2004) distingue trois différents types d'évaluation :

- l'évaluation *de* l'apprentissage, qui vise une définition du rendement de l'élève à un moment déterminé du processus;
- l'évaluation *pour* l'apprentissage, qui est intégré au processus interactif de l'apprentissage et de l'enseignement, et qui met l'accent sur le progrès de l'élève;
- l'évaluation *en tant qu'*apprentissage, qui engage l'élève à analyser et à estimer le comment de son apprentissage, pour ensuite effectuer les ajustements nécessaires.

Il est possible d'envisager l'évaluation dans un continuum qui agence, dans son ensemble, des stratégies traditionnelles et des stratégies novatrices pour des fins éducatives qui, bien que différentes, sont interdépendantes. Le tableau suivant résume les principales caractéristiques des différents types d'évaluation.

Évaluation <i>de</i> l'apprentissage	Évaluation <i>pour</i> l'apprentissage	Évaluation <i>en tant qu'</i> apprentissage
Accent sur les tests de fin d'unité et les examens (évaluation sommative)	Accent sur l'évaluation formative en cours d'apprentissage	Accent sur la réflexion et la métacognition au cours de l'apprentissage
Stratégies d'évaluation conçues par l'enseignant ou d'autres autorités en éducation	Participation de l'élève à la conception et à la planification de l'évaluation	La prise en charge de l'apprentissage par l'élève
L'évaluation est uniquement la tâche de l'enseignant	L'évaluation implique plusieurs personnes : l'élève, les pairs et autres	L'évaluation implique la prise en charge et la prise de décision de l'apprenant par rapport à son apprentissage
Instruments et stratégies d'évaluation communs et uniformes	Adaptation d'outils et de stratégies d'évaluation selon le style d'apprentissage et les besoins de l'élève	Instruments et stratégies qui stimulent la métacognition et qui incitent l'apprenant à décrire son cheminement
L'évaluation vise avant tout les preuves de l'acquisition de connaissances	L'évaluation vise l'application, le jugement et le traitement innovateur des connaissances	L'évaluation vise la pensée critique, la métacognition, l'autonomie, le choix de stratégies
Objectifs et critères ne sont pas nécessairement précisés dans les instruments d'évaluation	Objectifs et critères sont explicités de manière descriptive	Objectifs et critères sont explicités avec et par l'élève
Résultats d'évaluation utilisés uniquement pour estimer le rendement de l'élève ou faire le bilan de ses apprentissages	Résultats de l'évaluation également utilisés pour modifier les objectifs et les stratégies d'enseignement	Résultats de l'évaluation également utilisés par l'élève dans la planification de son apprentissage

Évaluation des connaissances : Les sciences humaines sont une matière où l'on privilégie les connaissances. Cependant, les élèves n'acquièrent pas une compréhension véritable et approfondie des sujets abordés s'ils ne font que mémoriser et rappeler de l'information. Il faut plutôt encourager les élèves à faire la synthèse des connaissances acquises et à les réinvestir dans des contextes pertinents et variés.

Évaluation des habiletés : En sciences humaines, l'évaluation des habiletés et des processus nécessite l'utilisation de stratégies différentes de celles dont on se sert pour l'évaluation des connaissances. Étant donné que le développement des habiletés se fait de façon continue, les élèves doivent avoir de multiples occasions de perfectionner leurs habiletés au cours de l'apprentissage. La meilleure façon d'évaluer les habiletés est d'observer la façon d'agir des élèves, de discuter avec eux de leurs stratégies au cours de rencontres et d'entrevues, et de recueillir des données fournies par les élèves au cours d'autoévaluations et de réflexions métacognitives sur leurs apprentissages.

Évaluation des valeurs : Un des aspects importants des sciences humaines est l'acquisition de valeurs. Dans le cas des valeurs, il n'est pas toujours possible d'évaluer les résultats de la même façon que pour les connaissances et les habiletés. La citoyenneté ne se limite pas à la salle de classe. Pour les sciences humaines, certains résultats sont liés au comportement des élèves en groupes ou dans des milieux en dehors de l'école. Les évaluations peuvent alors comprendre l'autoévaluation et l'autocritique. L'évaluation de plusieurs résultats d'apprentissage en sciences humaines nécessite l'utilisation d'outils qui permettent une observation continue d'indicateurs de comportement chez les élèves.

Littératie en sciences humaines

Selon Diana Masny (2000), la littératie propose un sens beaucoup plus englobant que l'alphabétisation : elle désigne des façons de parler, de lire, d'écrire, d'agir, des habiletés, des attitudes, des comportements, des actions, des valeurs, bref, une façon d'être dans le monde.

En sciences humaines, la littératie comprend évidemment les habiletés de traitement de l'information et des idées, les habiletés de pensée critique et créative ainsi que les habiletés de communication. Cette littératie donne aux élèves les moyens d'acquérir des compétences dans divers domaines des sciences humaines ainsi que des stratégies d'exploration de concepts liés aux connaissances.

La littératie en sciences humaines fait également appel aux habiletés liées à la citoyenneté active et démocratique. Elle permet aux élèves de se définir, de donner un sens à leur façon d'être, de se construire une vision du monde. Grâce à la littératie, les élèves apprennent à se donner une voix qui leur permettra de devenir des participants actifs dans leurs communautés au niveau local, national ou international.

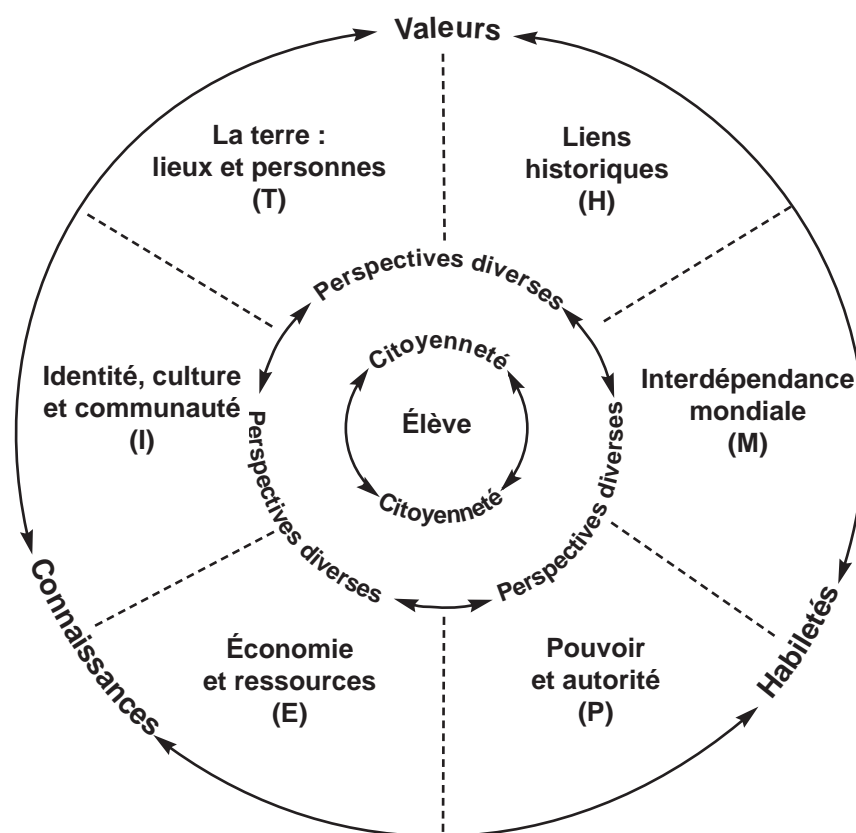
L'approche de sujets controversés

Les sujets controversés et les questions qui portent sur les principes d'éthique, les croyances ou les valeurs font partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage des sciences humaines. L'enseignant ne devrait pas éviter de traiter de sujets pouvant porter à la controverse. Dans une société démocratique, il est normal que l'on se trouve en présence de diverses croyances et valeurs, de désaccords et de dissensions. Par ailleurs, la discussion et l'analyse de questions éthiques ou existentielles contribuent à motiver l'élève et à rendre l'apprentissage plus significatif sur le plan personnel. Voici quelques recommandations qui peuvent servir de lignes directrices dans le cas de sujets controversés :

- aborder tous les sujets avec tact;
- définir le sujet de façon claire;
- établir un objectif de discussion clair;
- établir des paramètres pour les discussions;
- s'assurer que le sujet ne porte pas sur des enjeux personnels et qu'il ne vise pas un élève en particulier;
- protéger les intérêts de l'élève en lui demandant préalablement s'il se sent mal à l'aise si certains sujets sont abordés;
- faire preuve de souplesse en permettant à l'élève de choisir d'autres travaux pratiques;
- accepter qu'une question ne mène pas nécessairement à une seule « bonne réponse »;
- respecter la liberté d'expression de chacun;
- aider l'élève à faire la distinction entre une opinion éclairée et un préjugé;
- aider l'élève à chercher suffisamment d'information provenant de sources fiables pour soutenir les différents points de vue;
- prévoir suffisamment de temps pour présenter équitablement chaque point de vue et réfléchir à son bien-fondé.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

Schéma conceptuel des sciences humaines de la maternelle au secondaire 4



Tel qu'indiqué dans le schéma ci-dessus, le concept fondamental de la citoyenneté et les six résultats d'apprentissage généraux (RAG) orientent l'apprentissage des sciences humaines de la maternelle au secondaire 4. Le principe de la diversité est intégré au concept fondamental de la citoyenneté ainsi qu'à chacun des RAG. Les résultats d'apprentissage englobent diverses perspectives et incitent les élèves à tenir compte de points de vue divergents.

Les résultats d'apprentissage généraux (RAG) consistent en six grands énoncés qui constituent le cadre conceptuel pour les sciences humaines :

- Identité, culture et communauté (I);
- La terre : lieux et personnes (T);
- Liens historiques (H);
- Interdépendance mondiale (M);
- Pouvoir et autorité (P);
- Économie et ressources (E).

Les résultats d'apprentissage généraux sont à la base des résultats d'apprentissage spécifiques.

Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) sont des énoncés qui décrivent les connaissances, les habiletés et les valeurs dont les élèves sont appelés à faire preuve au cours de chaque année. Bien que ces trois types de résultats d'apprentissage soient présentés séparément dans ce document, ils sont interdépendants dans le processus d'apprentissage et ont été conçus dans le but d'être amalgamés dans l'enseignement des sciences humaines.

Selon le thème à l'étude au cours de chacune des années scolaires, il se peut que certains RAG soient plus en évidence que d'autres. En secondaire 2, par exemple, le cours est surtout axé sur la géographie; il y aura donc plus de RAS découlant du RAG *La terre : lieux et personnes*.

Pour une vue d'ensemble des thèmes et des regroupements de sciences humaines au Manitoba de la maternelle au secondaire 4, veuillez consulter l'annexe F.

Le concept fondamental de la citoyenneté



L'élève développera les connaissances, les habiletés et les valeurs qui lui permettront de devenir une citoyenne ou un citoyen démocrate et engagé à participer activement à la vie communautaire au niveau local, national et mondial.

La citoyenneté est le concept fondamental sur lequel est axé l'apprentissage des sciences humaines à tous les niveaux. La notion de citoyenneté est en perpétuel changement; sa signification est souvent contestée et fait l'objet de débats continus. L'éducation à la citoyenneté est fondamentale à la vie dans une société démocratique. Une considération critique de la signification de la citoyenneté fournit aux élèves diverses occasions d'explorer les idéaux et les valeurs de la démocratie, et de définir leurs propres droits et responsabilités en tant que participants à la société. Les résultats d'apprentissage spécifiques relatifs à la citoyenneté incitent les élèves à explorer les complexités de la citoyenneté au Canada et dans le monde, ainsi que la citoyenneté en rapport avec l'environnement et avec l'avenir.

L'éducation à la citoyenneté permet aux élèves de développer les compétences du *savoir-vivre-ensemble*, de comprendre le changement au sein de sociétés, et de s'engager à appuyer le bien-être social dans leurs décisions et leurs actes. En participant au dialogue public et au débat concernant les enjeux de la citoyenneté, les élèves seront en mesure d'assumer le rôle de participantes et participants actifs et démocrates au sein de leurs communautés à l'échelle locale, canadienne et mondiale.

Les résultats d'apprentissage en sciences humaines permettent aux élèves francophones de se doter des outils nécessaires pour participer au dialogue public qui caractérise toute forme de démocratie ainsi que pour assumer un rôle de leadership au sein de la communauté francophone. Il revient à l'école française en milieu minoritaire, par le biais de l'enseignement des sciences humaines et des autres matières, de préparer les élèves francophones à devenir des citoyennes et citoyens actifs et démocrates, conscients de leurs responsabilités et de leurs droits en tant que francophones.

Les résultats d'apprentissage généraux (RAG)

Identité, culture et communauté (I)



L'élève explorera les concepts d'identité, de culture et de communauté en rapport avec les individus, les sociétés et les pays.

Parmi les nombreux facteurs qui influencent l'identité et la vie en communauté, il y a la culture, la langue, l'histoire, les croyances et les valeurs communes.

L'identité, qui dépend de l'époque et du lieu, est façonnée par de nombreux facteurs personnels, sociaux et économiques. L'analyse critique de l'identité, de la culture et de la communauté permet à l'élève d'explorer les symboles et les expressions de son propre groupe culturel et social, et ceux des autres. En étudiant les différentes façons dont les gens cohabitent et s'expriment dans sa communauté, sa société et son pays, l'élève sera amené à mieux comprendre différentes perspectives et à devenir plus sociable. Ce faisant, il pourra réfléchir à son rôle en tant que personne et citoyen appelé à contribuer à ses groupes et à sa communauté.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à l'identité, à la culture et à la communauté incluent des notions telles que l'interaction humaine et l'interdépendance, la diversité culturelle, les identités nationales et le pluralisme.

La terre : lieux et personnes (T)



L'élève explorera les relations dynamiques des personnes avec la terre, les lieux et les milieux.

Les êtres humains ont une relation dynamique avec leur environnement naturel. L'étude des relations entre les personnes, les lieux et les milieux permet de comprendre la dépendance à l'égard du milieu naturel, de même que les répercussions des activités humaines sur ce milieu. L'élève étudiera l'incidence des caractéristiques spatiales et physiques du milieu naturel sur les individus, les cultures et les sociétés. Il verra comment les relations avec la terre influencent l'identité et définissent les rôles et les responsabilités des citoyens sur le plan local, national ou international.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à ce RAG mettront l'accent sur la compréhension de la géographie et sur les habiletés s'y rapportant, de même que sur les relations entre les personnes et la terre, le développement durable et la gestion responsable de l'environnement.

Liens historiques (H)



L'élève explorera comment les personnes, les événements et les idées du passé façonnent le présent et influencent l'avenir.

Le passé façonne notre identité. En explorant l'histoire du Canada et du monde, l'élève prendra connaissance des événements du passé, comprendra le présent et se tournera vers l'avenir. Un aspect important de ce processus est la recherche et l'interprétation rigoureuses de l'histoire. L'élève apprendra à adopter une pensée historique en étudiant les personnes, les événements, les idées et les faits du passé. En réfléchissant aux différentes perspectives, aux récits personnels, aux comptes rendus parallèles et aux histoires orales et sociales, l'élève approfondira

sa compréhension de l'histoire sur laquelle repose la citoyenneté démocratique active.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés aux liens historiques lui permettront de développer un certain intérêt pour le passé. Ils mettront aussi l'accent sur la chronologie des événements et la compréhension de l'histoire, de même que sur des concepts tels que le progrès, le déclin, la continuité et le changement.

Interdépendance mondiale (M)



L'élève explorera l'interdépendance mondiale des personnes, des communautés, des sociétés, des pays et des milieux.

Les personnes, les communautés, les sociétés, les pays et les milieux sont interdépendants. Une exploration de cette interdépendance permettra à l'élève d'approfondir sa conscience du monde et de mieux comprendre la condition humaine. L'élève considérera différentes perspectives avec un esprit critique en examinant les liens entre les communautés locales, nationales et internationales. L'étude de cette interdépendance mondiale permettra à l'élève de mieux connaître le monde dans lequel il évolue et de devenir une citoyenne ou un citoyen actif et respectueux des valeurs démocratiques.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à l'interdépendance mondiale mettront l'accent notamment sur les droits et les responsabilités de la personne, la diversité et les points communs, la qualité de vie et l'équité, la mondialisation, la coopération et les conflits internationaux et les préoccupations écologiques dans le monde.

Pouvoir et autorité (P)



L'élève explorera les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, de même que leurs incidences sur les personnes, les relations, les communautés et les pays.

Le pouvoir et l'autorité ont une incidence sur toutes les relations humaines. L'élève examinera d'un œil critique la répartition, l'exercice et les répercussions du pouvoir et de l'autorité dans la vie de tous les jours et dans des situations officielles. Il examinera différentes formes de prise de décision, de leadership et de gouvernance. Il se renseignera sur les questions de justice et d'équité. Il pourra ainsi acquérir un sentiment d'enrichissement personnel en tant que citoyen actif et respectueux des valeurs démocratiques.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés au pouvoir et à l'autorité mettront l'accent notamment sur les structures politiques et sur la prise de décision, la gouvernance, la justice, les règlements et les lois, les conflits et leur résolution, la guerre et la paix.

Économie et ressources (E)



L'élève explorera la répartition des ressources et de la richesse en rapport avec les personnes, les communautés et les pays.

La gestion et la répartition des ressources et de la richesse ont une incidence sur les sociétés humaines et sur la qualité de vie. L'élève explorera l'incidence de l'interdépendance économique sur les personnes, les communautés et les pays dans un contexte mondial. Il examinera les facteurs économiques qui influent sur la prise de décision, l'utilisation des ressources et les progrès technologiques. En explorant différentes perspectives ayant trait aux besoins, aux désirs et à la qualité de vie des êtres humains, l'élève examinera d'un œil critique les répercussions sociales et écologiques de la répartition des ressources et des technologies à l'échelle locale, nationale et internationale.

Les résultats d'apprentissage spécifiques rattachés à l'économie et aux ressources mettront l'accent notamment sur les échanges, le commerce, l'industrie, l'accès aux ressources, les disparités économiques, les systèmes économiques et la mondialisation.

Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS)

Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) sont des énoncés qui décrivent les connaissances, les habiletés et les valeurs dont les élèves sont appelés à faire preuve au cours de chaque année. Ces trois types de résultats d'apprentissage sont interdépendants.

Les résultats d'apprentissage spécifiques relatifs aux connaissances

Le programme d'études de sciences humaines a pour but d'aider les élèves à étendre la portée et la profondeur de leurs connaissances afin de devenir des citoyennes et citoyens informés et désireux de participer à des dialogues sur des questions locales, provinciales, nationales ou mondiales. Les contenus à explorer sont tirés de diverses disciplines, notamment l'histoire, la géographie, le droit, les sciences économiques, les sciences politiques, l'anthropologie et la sociologie.

Les élèves construisent leur compréhension au cours d'un cheminement actif qui explore des concepts, des idées, des opinions, des faits, des observations, des preuves et des données. Ils examinent différents points de vue et consultent diverses sources afin d'interpréter et d'évaluer de l'information et des idées.

Les résultats d'apprentissage relatifs aux connaissances en sciences humaines permettent aux élèves d'explorer et de partager des idées et des récits au sein d'une communauté d'apprenants. C'est grâce à l'acquisition des connaissances que les élèves peuvent distinguer les faits des opinions, prendre des décisions, faire des choix éclairés et comprendre le changement et le conflit au sein des sociétés. À mesure que les élèves traitent de l'information, ils se construisent des représentations qui leur permettent d'examiner et de comprendre le milieu humain et de s'interroger à son sujet. Les résultats d'apprentissage relatifs aux connaissances amènent également les élèves à développer une ouverture d'esprit, à évaluer leur propre vision du monde, et à aborder des enjeux sociaux d'une manière réaliste et innovatrice.

Les résultats d'apprentissage spécifiques relatifs aux habiletés

L'apprentissage en sciences humaines implique l'acquisition d'habiletés propres à certaines disciplines, telles que l'histoire et la géographie, de même que le développement et la mise en œuvre d'une gamme d'habiletés transversales, par exemple, la recherche, la résolution de problèmes et la communication.

Les résultats d'apprentissage spécifiques relatifs aux habiletés en sciences humaines sont organisés en fonction de quatre différentes catégories :

1. habiletés pour la citoyenneté active et démocratique;
2. habiletés de traitement de l'information et des idées;
3. habiletés de pensée critique et créative;
4. habiletés de communication.

Puisque la maîtrise d'habiletés exige la pratique, l'application dans une variété de contextes et le réinvestissement continu, les résultats d'apprentissage spécifiques relatifs aux habiletés en sciences humaines sont souvent répétés d'une année à l'autre. Pour un tableau cumulatif des habiletés de la 7^e année jusqu'au secondaire 2, veuillez consulter l'annexe G.

Habiletés pour la citoyenneté active et démocratique

Les habiletés pour la citoyenneté active et démocratique permettent aux élèves de développer de bonnes relations avec les autres, de coopérer pour atteindre un but commun et de collaborer pour le bien-être de la communauté. Ces habiletés interpersonnelles sont axées sur la coopération, la résolution de conflit, la responsabilité, l'acceptation des différences, la recherche du consensus, la négociation, la prise de décision en collaboration et le traitement de la dissidence et du désaccord. Pour un modèle suggéré de la prise de décision par consensus en salle de classe, veuillez consulter l'annexe H.

Habiletés de traitement de l'information et des idées

Les habiletés de traitement de l'information et des idées permettent aux élèves de repérer de l'information et des idées, de les sélectionner, de les organiser et de les traiter en utilisant une variété de sources, d'outils et de technologies. Elles incluent des habiletés reliées à l'enquête et à la recherche mettant en valeur la pensée historique et géographique.

Habiletés de pensée critique et créative

Les habiletés de pensée critique et créative permettent aux élèves de faire des observations, de prendre des décisions, de résoudre des problèmes et d'anticiper des possibilités novatrices. Elles amènent les élèves à faire des liens entre les concepts et à proposer une variété de stratégies. Le développement de la pensée critique amène les élèves à poser des jugements éclairés tels que distinguer les faits des opinions ou des interprétations, évaluer l'information et les idées, et reconnaître les points de vue et les partis pris. Cette réflexion critique permet également la considération des conséquences de décisions et d'actions à partir de critères et de preuves. Le développement de la pensée créative amène les élèves à penser de façon divergente, à générer des idées, à envisager des éventualités et à explorer diverses façons d'approcher un enjeu.

Habiletés de communication

Les habiletés de communication permettent aux élèves d'interpréter et d'exprimer clairement des idées dans un but précis en utilisant une variété de médias. Ces habiletés visent à développer la littératie de l'expression orale, de l'expression visuelle, de l'imprimé et des produits médiatiques, ainsi que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour échanger de l'information et des idées.

Les activités de co-apprentissage favorisent l'interaction, l'écoute active et la prise en compte de diverses perspectives. Le débat parlementaire et la délibération structurée privilégient l'échange et la discussion touchant des questions de sciences humaines. Un modèle suggéré de la délibération structurée se retrouve à l'annexe I. Des ressources éducatives pertinentes au débat parlementaire sont disponibles sur le site Internet de la Fédération canadienne des débats d'étudiants, à l'adresse suivante :

<http://www.commelair.com/fcde/Coprede.htm>

L'enseignement des habiletés

Les résultats d'apprentissage relatifs aux habiletés doivent être mis en pratique au cours de différentes situations d'apprentissage tout au long de l'année.

L'enseignant peut ainsi observer et guider les élèves au cours du processus d'apprentissage en utilisant une variété de stratégies d'évaluation telles que les grilles d'observation, les fiches d'autoévaluation, les fiches d'évaluation par les pairs, etc. (Consulter l'annexe J pour un exemple de grille d'observation pour évaluer les habiletés interpersonnelles; consulter l'annexe K pour un modèle d'une fiche d'autoévaluation des habiletés de collaboration.) D'autres grilles d'observation sont suggérées en annexe en lien avec des stratégies d'enseignement et d'évaluation.

La démarche proposée pour enseigner les habiletés en sciences humaines place les élèves au cœur de leur apprentissage. Cette démarche reconnaît que les élèves doivent être les premiers agents de leur apprentissage. La salle de classe d'autrefois, lieu d'enseignement où les élèves assumaient un rôle plutôt passif, se transforme en un milieu d'apprentissage où les élèves prennent en charge les étapes de la démarche d'apprentissage.

Le rôle de l'enseignant, quoique modifié, n'en est pas pour autant atténué. L'enseignement des habiletés suppose que l'on soutienne constamment les élèves dans leur apprentissage. Il revient à l'enseignant d'entamer des situations qui amènent les élèves à se poser des questions ou à reconnaître et définir un problème à examiner. L'enseignant qui incite les élèves à repérer et à organiser des données dans un but précis les amène à développer leurs habiletés de recherche et leur pensée critique. L'intervention de l'enseignant, à des moments propices, favorise le développement du savoir-agir social et des valeurs qui soutiennent la citoyenneté active et démocratique. Les habiletés communicatives permettent également aux élèves d'articuler et d'échanger des idées en vue d'un objet précis.

Les résultats d'apprentissage spécifiques relatifs aux valeurs

Le programme d'études en sciences humaines fournit aux élèves des expériences conçues pour les aider à comprendre diverses valeurs des sociétés humaines ainsi que la façon dont ces valeurs ont été développées. Bien que des sujets prêtant à controverse soient parfois abordés dans le présent programme, il ne faut pas en conclure que toutes les convictions sont aussi bonnes les unes que les autres. Même dans une société pluraliste où certaines convictions sont couramment acceptées, on ne doit pas donner aux élèves l'impression que toutes les convictions sont également justifiables.

L'étude et l'examen de grandes questions reliées aux valeurs et prêtant à controverse encouragent les élèves à développer des points de vue personnels, à apprendre à respecter les opinions des autres et à développer et utiliser des processus cognitifs de niveau élevé pour organiser des idées et de l'information de façon signifiante. Ce faisant, les élèves commencent à comprendre que les valeurs servent de fondements aux choix et aux décisions. Dès lors, les élèves viennent à comprendre que les valeurs déterminent les critères sur lesquels l'organisation de la société et les traditions se fondent. Parmi ces critères se trouvent la dignité humaine, les droits fondamentaux et les responsabilités tels qu'ils sont définis dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, ainsi que le respect et l'acceptation des différences individuelles basés sur la dignité humaine.

En déterminant ce qui est approprié aux élèves dans le domaine des résultats d'apprentissage relatifs aux valeurs, l'enseignant doit être au courant des critères véhiculés par la famille et par la communauté. En classe, les décisions en matière d'enseignement liées aux résultats d'apprentissage relatifs aux valeurs doivent correspondre aux critères véhiculés par la famille et par la communauté, ainsi qu'à ceux de la *Charte canadienne des droits et libertés*. En résolvant les conflits qui peuvent naître de ces deux prises de position, les élèves devront être encouragés à examiner les conséquences de divers points de vue par rapport à des valeurs qui soutiennent le bien-être de la société.

Il serait souhaitable de ne pas juger avec trop de rigueur les valeurs des élèves, sauf lorsque les droits fondamentaux de la personne sont en jeu. Dans la plupart des cas cependant, il existe une telle variété de points de vue acceptables dans une société pluraliste qu'il est plus avantageux pour l'enseignant d'aider les élèves à réfléchir sur le raisonnement sous-tendant ces valeurs.

Les résultats d'apprentissage relatifs aux valeurs, dans le programme d'études, incitent les élèves à comprendre la pleine mesure de la complexité de nombreux aspects de la vie sociale. On n'exige pas des élèves qu'ils adoptent certaines valeurs définies, mais on les encourage à se pencher sur les implications morales, éthiques ou esthétiques d'une question à portée sociale ou politique.

À partir de discussions avec les élèves, individuellement, en groupe ou avec toute la classe, l'enseignant peut se faire une « idée » de ce que les élèves ont appris au sujet des valeurs qui ont été discutées en classe. Il lui est donc possible d'observer les indicateurs de changements dans les valeurs des élèves plutôt que de faire une évaluation sommative de la qualité de ces valeurs. Ces changements peuvent être notés sur des fiches anecdotiques ou des listes de contrôle.

Lecture des résultats d'apprentissage spécifiques

Dans le *Document de mise en œuvre*, les résultats d'apprentissage spécifiques sont identifiés par un code qui indique leurs caractéristiques.

Énoncé précédant chaque RAS

par exemple : ce contenu notionnel est facultatif – il est indiqué en italique;
entre autres : présente un contenu notionnel obligatoire

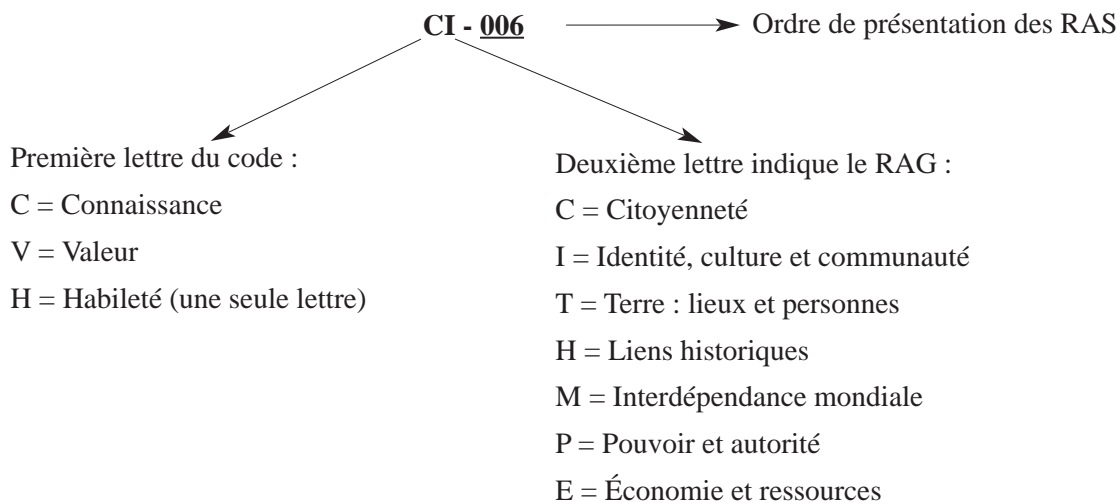
L'industrie et le commerce

Bloc 3 – Les enjeux économiques

Résultats d'apprentissage de ce bloc

L'élève pourra :

CI-006	donner des exemples de la participation croissante des peuples autochtones dans le secteur industriel et des affaires au Canada, <i>par exemple l'écotourisme, les médias (Aboriginal People's Television Network ou APTN), les compagnies aériennes;</i>
CE-049	identifier des enjeux actuels liés à l'industrie et au commerce, <i>entre autres le développement durable;</i>
VM-008	reconnaître que ses choix de consommation peuvent avoir des conséquences sociales et environnementales;
H-201	organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source, <i>par exemple des cartes, des graphiques, des tableaux, des schémas conceptuels;</i>
H-305	comparer divers points de vue et diverses interprétations dans les médias et d'autres sources d'information;
H-402	exprimer des opinions informées et réfléchies.



La démarche pédagogique suggérée

La démarche pédagogique proposée dans le *Document de mise en œuvre*, pour l'ensemble des regroupements, se divise en trois étapes:

- la mise en situation;
- la réalisation;
- l'intégration.

Diverses activités, de durées variées, sont suggérées pour chaque phase.

L'enseignant peut sélectionner les stratégies d'enseignement et d'évaluation les plus convenables à ses élèves, en choisissant de revisiter au besoin certains résultats d'apprentissage au cours de plusieurs activités.

La mise en situation

Dans cette phase, l'enseignant présente un scénario d'apprentissage et une vue d'ensemble du regroupement de façon à susciter l'intérêt et la motivation des élèves. Les élèves se posent des questions sur le scénario présenté, en faisant des liens avec leurs connaissances antérieures. L'enseignant peut choisir une ou plusieurs des mises en situation proposées comme élément déclencheur.

La réalisation

Afin de faciliter la planification, la phase de réalisation dispose les RAS du regroupement en blocs d'enseignement organisés selon des concepts clés interconnectés. Pour chaque bloc, l'enseignant choisit et planifie des situations d'apprentissage qui amènent les élèves à préciser des questions géographiques pour guider la collecte et le traitement d'informations. Les élèves repèrent et consultent diverses sources d'information dans le but de prélever des données pertinentes à une question géographique. Ils comparent, organisent et enregistrent les données recueillies, pour ensuite les interpréter et les évaluer. Au cours du processus d'enquête, les élèves sont encouragés à penser d'une manière critique, à formuler des conclusions basées sur la recherche et à envisager des solutions possibles pour divers enjeux géographiques.

L'intégration

À la fin du regroupement, les élèves font la synthèse de leurs apprentissages dans une situation qui leur permet de mettre en œuvre les principales connaissances, habiletés et valeurs acquises. Cette phase d'intégration peut consister en un projet plus ou moins élaboré ou en une activité de nature ponctuelle, selon les intérêts des élèves, le temps et les ressources disponibles.

Bien que la démarche pédagogique ne soit utilisée que pour l'ensemble de chacun des regroupements, il va de soi que la démarche à trois temps peut aussi être intégrée à l'intérieur des blocs. Les suggestions de situations d'apprentissage permettront à chaque enseignant de construire sa démarche en fonction de son milieu et des besoins des élèves.

L'apprentissage fondé sur les ressources

L'apprentissage fondé sur les ressources reconnaît l'insuffisance d'un seul manuel dans la mise en œuvre des programmes d'études. Il offre une vaste gamme de ressources éducatives pour encadrer les situations d'apprentissage. L'apprentissage fondé sur les ressources amène les élèves à utiliser différents types de ressources : membres de la communauté et autres invités, livres, revues, films, vidéocassettes, logiciels et bases de données, objets à manipuler, jeux, cartes, musées, galeries d'art, sorties, voyages, photos, objets, équipement de production, spectacles, enregistrements, etc.

Le modèle de l'apprentissage fondé sur les ressources tient compte du style d'apprentissage, des habiletés, des besoins, des intérêts et des connaissances antérieures des élèves. Il offre la possibilité d'un enseignement et d'un apprentissage de stratégies nécessaires à l'apprentissage autonome la vie durant. L'apprentissage fondé sur les ressources est axé sur l'élève et lui offre des occasions de choisir, d'explorer, de comparer et d'évaluer diverses sources d'information.

Le rôle de l'enseignant a changé; il porte maintenant autant sinon plus sur l'enseignement d'un processus que sur un produit. Un tel changement fait de l'apprentissage fondé sur les ressources un modèle tout désigné pour traiter efficacement de la surabondance d'information et pour former des personnes qui poursuivront leur apprentissage tout au long de leur vie. Bien que l'acquisition de connaissances de base demeure indispensable, le XXI^e siècle exigera que les élèves soient capables de trouver l'information, de l'évaluer et de l'utiliser de façon novatrice selon les besoins individuels et collectifs.

En sciences humaines, l'enseignant qui privilégie l'apprentissage fondé sur les ressources peut participer grandement au développement des valeurs et des habiletés menant à l'apprentissage autonome et continu. L'apprentissage fondé sur les ressources implique la planification de situations d'apprentissage qui inculquent les démarches de recherche, d'analyse et de présentation de l'information, ainsi que la réalisation de projets interdisciplinaires qui permettent aux élèves de comprendre les liens conceptuels et méthodologiques entre les disciplines et de mettre en œuvre des habiletés transversales ou communes à toutes les disciplines.

L'utilisation fréquente des nouvelles de l'actualité (télévisées, radiodiffusées, imprimées, etc.) donne l'occasion d'enseigner selon une approche interdisciplinaire, incorporant ce que les élèves apprennent dans différentes matières. Elle permet d'enseigner des concepts de façon immédiate et signifiante pour les élèves. Des phénomènes naturels tels que les éruptions volcaniques, les tremblements de terre, les tornades, les inondations, ainsi que des événements humains tels que les accords internationaux, les déversements de pétrole, les crises économiques, les famines, les élections et les guerres, sont susceptibles d'intéresser les élèves. De plus, le programme d'études de sciences humaines encourage une approche qui consiste à faire comprendre le monde à partir de différents points de vue. La consultation d'une variété de sources médiatiques peut appuyer le développement de la pensée critique et d'une conscience mondiale en fournissant aux élèves des interprétations et des perspectives divergentes d'un événement.

Le processus de recherche

En sciences humaines, le processus de recherche repose sur l'étude de questions, d'enjeux ou de problèmes. Le processus de recherche s'appuie sur la curiosité naturelle des élèves et fait appel à leurs connaissances antérieures. Les élèves appliquent une variété de stratégies et d'habiletés dans la planification de la recherche et dans l'analyse des questions. Les élèves mettent en œuvre leur pensée critique et créative afin d'effectuer des recherches et de concevoir des réponses innovatrices à des questions.

Dès que les élèves entreprennent une recherche, ils explorent divers choix et différentes possibilités. Lorsqu'il est impossible de résoudre un problème, les élèves proposent de nouvelles questions ou prévoient de nouvelles stratégies. Dans ce processus, il est important de tenir compte des croyances et des valeurs ainsi que des implications de diverses solutions possibles. Ce processus complexe comprend la pondération des priorités, la prédiction des conséquences, la recherche du consensus et la prise de décision ou l'exploration de possibilités.

Le programme d'études de sciences humaines préconise un apprentissage fondé sur les ressources en mettant l'accent sur les habiletés suivantes : entamer et planifier une recherche; repérer, organiser et classer des données; interpréter, évaluer et synthétiser des informations; communiquer des informations et des idées. L'enseignant doit donc prévoir des périodes d'enseignement qui favorisent le perfectionnement de ces habiletés et doit fournir ensuite aux élèves l'occasion de devenir autonomes dans la mise en œuvre de leurs apprentissages. (Veuillez consulter l'annexe L pour un modèle suggéré du processus de recherche.)

Il n'y a pas de recherche sans planification préalable. Les élèves doivent s'engager dès l'étape de la planification de la recherche. Voici des suggestions pour faire participer les élèves à la préparation des cours :

- au début de chaque regroupement, présenter aux élèves une vue d'ensemble du contenu et des apprentissages essentiels du regroupement et les inciter à faire ressortir des sujets de recherche qui les intéressent;
- inviter les élèves à participer à la planification du mode de travail (individuel, petits groupes, groupe-classe), de projets de recherche, de projets communautaires, de modalités de présentations, de personnes-ressources, de lieux de travail, du temps requis et des rôles;
- inviter les élèves à élaborer un plan de travail pour leurs projets de recherche et à réfléchir sur la façon de s'y prendre pour recueillir l'information nécessaire;
- fournir aux élèves une variété de modèles de projets, d'enquêtes et de résolutions de problèmes;
- élaborer avec les élèves des critères descriptifs quant à la réalisation et à la présentation de projets avant de commencer la recherche, et se servir ensuite de ces critères afin d'élaborer des instruments d'évaluation;
- établir et renforcer les étapes du processus de recherche, des méthodes de prise de notes et un modèle de citation de sources (se référer à l'annexe M);
- conserver dans la classe une variété de types de cartes, d'atlas, de photos, d'articles d'actualité, de dépliants ainsi qu'un babillard d'affichage de sujets d'actualité à l'usage des élèves, et encourager les élèves à contribuer à cette banque de ressources au cours de l'année.

Ressources de la DREF

Consultez le Catalogue d'accès public (CAP) de la Direction des ressources éducatives françaises (DREF) au <http://www.dref.mb.ca> afin d'obtenir une liste détaillée des ressources qui appuient le programme de Sciences humaines.



Vous pouvez choisir et réserver les ressources de la DREF, à partir de votre ordinateur. Le processus est simple :

1. Lancez votre recherche en cliquant sur « **Recherche locale** ».
2. Saisissez le titre du regroupement (p. ex. *L'industrie et le commerce*) et choisissez « **Sujet** » dans le menu déroulant sous « **Index** ».

Entrez quelques mots et lancez la recherche : **Index** Type de recherche

ressources naturelles **Sujet** Mots clés Liste alphabétique **Lancer** **Effacer**

Limitez votre recherche :

<input type="checkbox"/> Collection	<input type="checkbox"/> Langue	<input type="checkbox"/> Date
Livre, Imprimé Vidéocassette Multi-média	Français Anglais Espagnol	Début : Fin :

3. Cliquez sur « **Lancer** ».
4. Choisissez un titre parmi la liste des résultats et cliquez sur l'icône qui représente le genre de ressources (livre, jeu, etc.).
Les vidéocassettes et DVD ne peuvent pas être réservés en ligne.

The screenshot shows a library website with a navigation bar at the top containing buttons for 'Accueil', 'Recherche locale', 'Autres bibliothèques', 'Historique', 'Panier', 'Services abonnés', 'Aide', and 'Quitter'. Below the navigation bar, there are search filters for 'Niveau local' and 'Mots-clés'. The main content area displays search results for the subject 'ressources naturelles' with 105 documents. The first 10 documents are listed as follows:

1. À la découverte de notre monde 8 : explorations humaines / Christine Hannell, Stewart Dunlop ; ... - Hannell, Christine. *[*4 doc.]* - 2001
2. Allons à la chasse : feuilles d'activités. [imprimé] - 1994
3. L'arbre-en-fête : guide d'activités de la maternelle à la sixième année. [livre] - 1990
4. Atlas d'initiation économique. [livre] - 1990
5. Atlas du Canada Beauchemin / cartographe, Byron Moldofsky ; cartographes/recherchistes, Jane Ejim... - 2002
6. Atlas mondial de l'eau : une pénurie annoncée / dirigé par Salif Diop et Philippe Rekacewicz ; ... - 2003
7. Atlas mondial du développement durable : [concilier économie, social, environnement] / Anne-Mar... - Sacquet, Anne-Marie. *[*1 doc.]* - 2002
8. Au premier rang de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire / Éducation agro-alimentaire ... - Éducation agro-alimentaire de l'Ontario *[*5 doc.]* - 2001
9. Aux sources de l'énergie. [livre] - 1984
10. Bêtes pas bêtes. [site Web] - 1997

5. Vérifiez la disponibilité de la ressource sous « **Exemplaire** ».
6. Cliquez sur « **Réservation** » (au haut de l'écran).
7. Remplissez les champs suivants :
 - numéro (saisissez votre numéro de client);
 - mot de passe (saisissez votre mot de passe).
 Pour obtenir ces renseignements, composez le 945-8594.
8. Cliquez sur « **Soumettre** ».
9. Cliquez sur « **Soumettre** » une autre fois à l'écran « **Demande de réservation** » et la ressource choisie vous sera expédiée par courrier divisionnaire ou par la poste.

De plus, vous pouvez profiter du Service de références de la DREF :

- composez le 945-4782 ou envoyez votre demande par courriel à dref@gov.mb.ca;
- fournissez les renseignements suivants :
 - le nom de l'enseignant demandant les ressources;
 - le nom de l'école;
 - le thème, la matière ou le concept étudié;
 - le niveau scolaire;
 - le genre de ressource.

Les ressources seront préparées et expédiées sans frais par courrier divisionnaire ou par la poste.

Vue d'ensemble des sciences humaines au secondaire 2

Structure du *Document de mise en œuvre*

Dans le but de faciliter la planification de l'enseignement, le *Document de mise en œuvre* présente les résultats d'apprentissage spécifiques en regroupements thématiques selon le contenu notionnel abordé en secondaire 2. Le titre de l'ensemble du cours est *Les enjeux géographiques du XXI^e siècle*.

Les regroupements visent l'acquisition de tous les RAS prescrits pour le secondaire 2. Dans le *Document de mise en œuvre*, les résultats d'apprentissage sont organisés en fonction des cinq regroupements thématiques suivants :

Regroupement 1 – *La littératie géographique*

Regroupement 2 – *Les ressources naturelles*

Regroupement 3 – *La Terre nourricière*

Regroupement 4 – *L'industrie et le commerce*

Regroupement 5 – *Les espaces urbains*

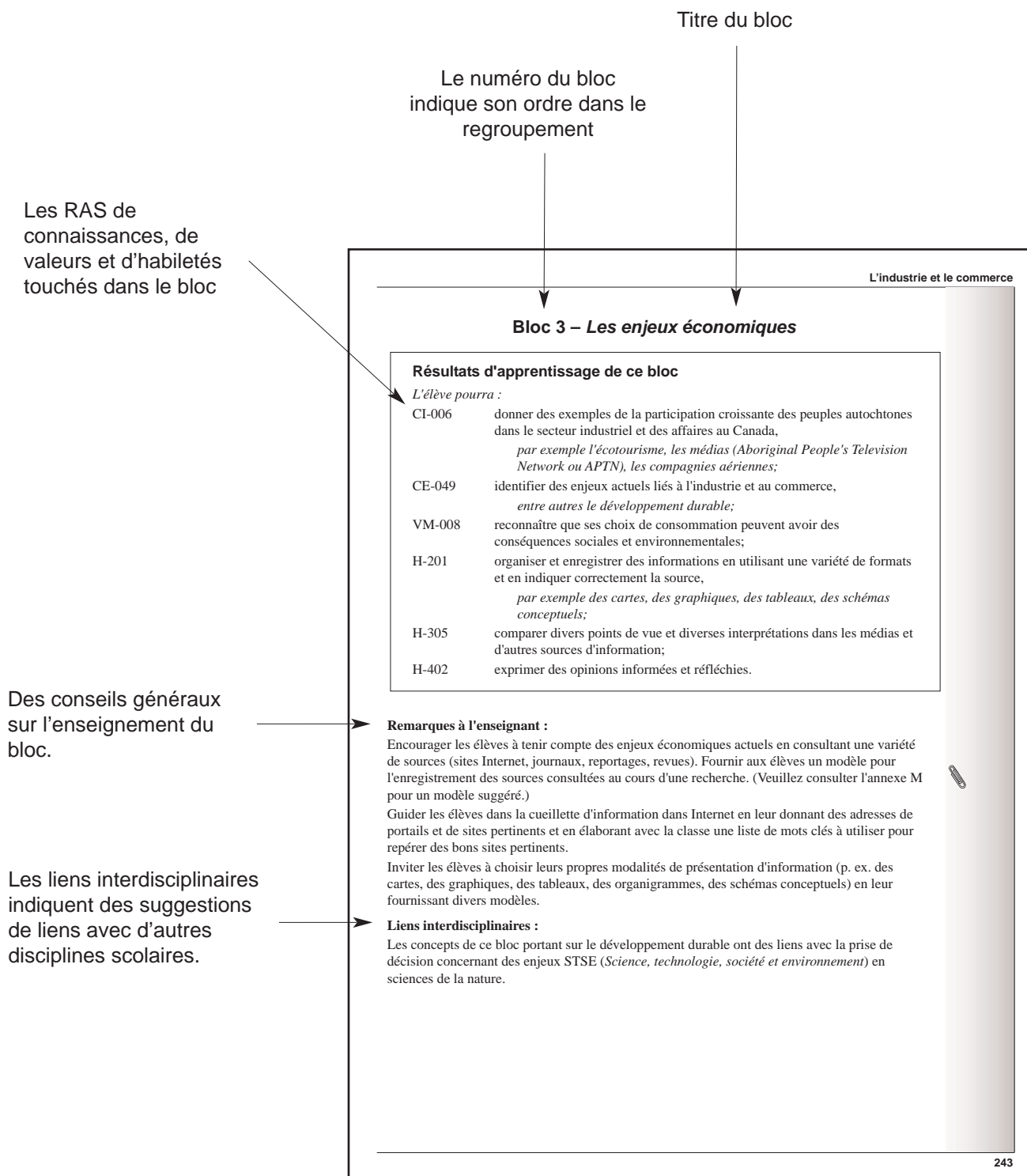
Chaque regroupement comprend :

- un aperçu du regroupement et une durée suggérée;
- une liste des RAS pertinents à ce regroupement;
- un agencement des RAS du regroupement en blocs d'enseignement suggérés;
- des suggestions d'activités de mise en situation;
- des suggestions de situations d'apprentissage et d'évaluation pour chacun des blocs du regroupement;
- des suggestions d'activités d'intégration;
- une liste de ressources éducatives suggérées qui se trouve à la fin du regroupement;
- des annexes reproductibles qui se trouvent à la fin du document.

Il est important de noter que, tout comme le regroupement lui-même, les scénarios, les blocs d'enseignement, les situations d'apprentissage et d'évaluation et les ressources pédagogiques ne sont offerts qu'à titre de suggestions. Les enseignants sont encouragés à planifier leur enseignement en fonction des besoins et des intérêts des élèves, des contextes particuliers, des ressources éducatives disponibles et d'autres considérations pertinentes. Cela peut aller jusqu'à la réorganisation des RAS au sein de nouveaux regroupements ou de nouveaux blocs d'enseignement et donc jusqu'à un nouvel ordre de présentation. Cependant, l'enseignant ne doit pas perdre de vue le caractère obligatoire des résultats d'apprentissage spécifiques et doit s'assurer de leur atteinte par les élèves.

Lecture des blocs

Les blocs d'enseignement sont des sous-ensembles de RAS portant sur les connaissances et les valeurs du regroupement ainsi que de RAS d'habiletés associés aux activités suggérées. Plusieurs situations d'enseignement et d'évaluation sont suggérées pour chacun des blocs.



Le titre du regroupement

Les puces annoncent les différentes situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées.

Le trombone indique une annexe associée à cette stratégie. Les annexes sont organisées par regroupement à la fin du document.

La loupe indique des situations d'évaluation. Les stratégies d'évaluation sont en caractère gras.

La liste des codes entre parenthèses indique tous les RAS touchés dans la stratégie suggérée.

L'industrie et le commerce

Situations d'apprentissage et d'évaluation suggérées (Bloc 3)

- Diviser la classe en groupes de sept ou huit personnes. Donner à chaque groupe une grande pancarte et un stylo feutre. Distribuer à chaque élève une douzaine de petites notes autocollantes ou de petits carreaux de papier. Demander aux élèves d'écrire le mot « économie » au centre de leur affiche. Inviter les membres de chaque groupe à énoncer à tour de rôle des idées suggérées par le concept *économie*, en écrivant leurs mots sur les notes autocollantes.

Inciter les élèves à continuer de faire le tour de table rapidement pour accumuler des idées pendant 4 ou 5 minutes ou jusqu'à ce que les idées commencent à s'épuiser.

Inviter chaque groupe à organiser ses notes autocollantes sur l'affiche dans un schéma conceptuel logique, en ajoutant des mots, des traits et des images pour expliciter les liens entre les idées. Dans son affiche le groupe doit représenter sa propre conceptualisation de l'économie. Accorder du temps de partage entre les groupes.

(CE-049, H-402)
- En retenant les mêmes groupes, distribuer aux élèves la fiche d'informations qui se trouve à l'annexe 4.20.

Inviter les élèves à lire ensemble le texte et leur demander de concevoir un cycle de vocabulaire en utilisant les mots clés du texte.

Utiliser ce cycle de vocabulaire pour réviser et perfectionner le schéma conceptuel de la situation précédente.

(CE-049, H-402)
- Proposer aux élèves de faire un remue-méninges au sujet des compétences nécessaires aujourd'hui dans le domaine du travail. Écrire toutes les suggestions des élèves au tableau. Susciter des idées au sujet de la façon dont la main-d'œuvre et le travail ont changé au Canada depuis la révolution industrielle, par exemple dans les domaines suivants :

 - le rôle des femmes;
 - les nouvelles technologies;
 - le niveau de scolarité de la population;
 - le syndicalisme;
 - le développement durable;
 - les transports.

Demander aux élèves de développer en groupes de six ou sept une liste des cinq compétences prioritaires en indiquant les raisons de leurs choix au moyen du tableau présenté à l'annexe 4.21.

Inviter les élèves à comparer leurs tableaux avec celui du *Conference Board of Canada*, « Compétences relatives à l'employabilité 2000+ » au : <http://www.conferenceboard.ca/education/learning-tools/pdfs/esp2000f.pdf>

(CE-049, H-402)
- Demander aux élèves de créer une pyramide de population pour représenter le pourcentage de la main-d'œuvre au Canada qui travaille dans l'industrie primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire.**

Les inviter, par la suite, à comparer les données au sujet de la main-d'œuvre canadienne actuelle aux données relatives à la main-d'œuvre canadienne vers le début du siècle. Consulter le guide à l'annexe 4.22 pour faire cet exercice.

245

Temps consacré à l'enseignement du cours

Au niveau secondaire au Manitoba, le système de crédits exige un cours de sciences humaines en secondaire 2, ce qui représente 110 heures d'instruction. Le cours de sciences humaines au secondaire 2, *Les enjeux géographiques du XXI^e siècle*, consiste en cinq regroupements qui doivent être enseignés à l'intérieur de ce laps de temps. Une durée suggérée de 22 heures est proposée pour chacun des regroupements; cependant, le temps accordé à chaque regroupement pourra fluctuer selon le choix d'activités et de projets.

L'importance de la géographie

La géographie, en tant que l'étude des lieux et de l'interaction entre les éléments naturels et les activités humaines, contribue à la fois au développement de la conscience territoriale et de la conscience écologique des citoyennes et citoyens du monde. Les géographes divisent le monde en régions afin de décrire les caractéristiques des lieux et d'observer les régularités et les changements sur la surface de la Terre. Ils examinent la répartition spatiale et le flux des populations humaines et les interactions entre le peuplement et l'environnement naturel. Les disciplines de la géographie physique et de la géographie humaine peuvent ainsi contribuer au développement d'un sens de citoyenneté mondiale et à la prise de conscience des responsabilités humaines au regard de l'environnement.

Une des principales fonctions de l'étude de la géographie est de permettre aux élèves de se situer sur le plan local, national et mondial. Toutefois, cette étude ne constitue pas une simple accumulation de faits et de connaissances cartographiques. Puisque la géographie cible l'organisation dynamique de la surface de la Terre en relation avec l'activité humaine, la discipline examine des questions essentielles pour la prise de décision au sein des sociétés modernes :

- *Où se situe ce phénomène?*
- *Pourquoi est-il présent à cet endroit?*
- *Quelle en est l'importance?*
- *Comment interagit-il avec d'autres phénomènes?*
- *Pourquoi s'en préoccuper?*
- *Comment agir en conséquence?*

Le Conseil canadien de l'enseignement de la géographie (2001) signale l'importance de la discipline : « Les préoccupations des géographes vont plutôt directement au cœur des problèmes les plus urgents auxquels les instances décisionnelles sont aujourd'hui confrontées ».

Au Manitoba, les élèves explorent des concepts géographiques tout au long de leur apprentissage des sciences humaines, sous le résultat d'apprentissage général « La terre : lieux et personnes ». Des résultats d'apprentissage spécifiques qui visent des connaissances géographiques et des valeurs liées à une conscience écologique, ainsi que des habiletés pertinentes à la géographie, sont incorporés à chacun des niveaux scolaires. De plus, le cours de sciences humaines de 7^e année, « Sociétés et lieux du monde », constitue une initiation à la géographie générale et aux principaux enjeux géographiques planétaires. Les élèves de secondaire 2 devraient donc posséder certains fondements de la littérature géographique, ce qui leur permettra de mener une enquête sur des questions de géographie physique, humaine ou économique, et de maîtriser les principales habiletés de la discipline.

Les habiletés en géographie

Les apprentissages ciblés en Secondaire 2, comme dans tous les cours de sciences humaines, touchent chacun des résultats d'apprentissage généraux, portant une attention particulière au questionnement géographique et aux perspectives spatiales et écologiques qui caractérisent toute étude géographique.

Les élèves doivent avoir de multiples occasions de mettre en application et de maîtriser certaines habiletés qui sont particulières à la discipline de la géographie. La méthodologie de l'enquête géographique, selon le Conseil canadien de l'enseignement de la géographie (2001), comprend les habiletés suivantes :

- **poser des questions de nature géographique** : Les élèves se posent des questions sur les raisons pour lesquelles les éléments du milieu sont situés là où ils sont, comment ils y sont parvenus, et quelles en sont les répercussions. Les élèves distinguent également des problèmes de nature géographique et proposent des approches géographiques permettant de les résoudre.
- **recueillir de l'information géographique** : Les élèves repèrent des données sur les caractéristiques physiques et humaines des lieux, en consultant une variété de sources primaires et secondaires, en interprétant des cartes, des photographies, des descriptions, des tableaux et des graphiques, en menant des entrevues et des études sur le terrain, et en observant des preuves matérielles et visuelles.
- **organiser l'information géographique** : Les élèves organisent et classent des données géographiques pour en faciliter l'interprétation. Au cours de cette étape, ils dressent des cartes, des tableaux, des diagrammes et des organigrammes, et rédigent des descriptions.
- **analyser l'information géographique** : Les élèves recherchent dans les données des régularités, des répartitions spatiales, des liens, des rapports, des séquences et des causes ou influences. Ce processus sert à dégager les principales caractéristiques et tendances qui émergent des données.
- **répondre à des questions géographiques** : Les élèves font la synthèse des informations recueillies pour ensuite formuler des inférences et des extrapolations basées sur ces informations. Les élèves peuvent communiquer leurs découvertes en choisissant le meilleur moyen de représenter leurs conclusions le plus clairement possible.

L'importance de la cartographie

Les géographes se dotent d'une variété d'outils pour préciser la description des lieux et la répartition spatiale des activités humaines. (Veuillez consulter l'annexe N pour des informations sur les outils de la géographie au Canada.) Un des outils indispensables à la représentation et à l'analyse des données géographiques est la carte. Au cours de l'acquisition d'habiletés géographiques, il est important d'aider les élèves à développer leurs habiletés en cartographie, en leur fournissant une variété d'occasions de lire, d'interpréter, d'utiliser, de comparer, d'esquisser et de dresser des cartes en fonction de différents buts ou objectifs. L'enseignement de la géographie doit présenter aux élèves divers types de cartes et de projections cartographiques, ainsi que des globes terrestres, des images satellites et des photos aériennes qui sont souvent utilisées dans l'élaboration des cartes.

Systèmes d'information géographique (SIG)

La technologie joue un rôle croissant dans l'étude de la géographie ainsi que dans ses applications pratiques dans le monde contemporain. De plus en plus, des systèmes de localisation et d'élaboration de cartes reposent sur l'emploi de satellites, de nouvelles technologies de communication et sur l'intégration de bases de données dans la production de cartes numérisées.

Ces logiciels permettent l'assemblage de diverses données spatiales pour créer des cartes numériques et analyser des questions d'ordre géographique. L'information est insérée par couches superposées convenablement les unes aux autres, et complétée en ajoutant des toponymes, des titres, des légendes et d'autres informations cartographiques. Ces logiciels permettent de réunir des ensembles de données (p. ex. la densité de population, les zones climatiques et les divisions politiques) pour visionner en un coup d'œil les rapports qu'existent entre divers éléments de la géographie.

Les SIG permettent aux élèves de voir, d'explorer et d'analyser des données, de dresser des cartes géographiques, des tableaux et des graphiques dynamiques et d'établir des liens entre les caractéristiques descriptives ou quantitatives et leur répartition spatiale. L'utilisation des SIG favorise la pensée critique en permettant aux élèves d'aborder des problèmes réels à l'échelle locale, nationale ou mondiale, et de proposer des solutions.

Les écoles du Manitoba ont accès aux logiciels SIG grâce à une licence provinciale. Des renseignements à propos de ces logiciels et de leur utilisation en classe sont disponibles sur le site Internet du Bureau de l'éducation française : <http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/progetu/sh/index.html>.



Dans le présent document, le symbole du globe indique une activité d'apprentissage qui pourrait être réalisée en utilisant un logiciel SIG.

Système de positionnement global (GPS)

Le système de positionnement global (GPS) permet de déterminer à 100 mètres près la latitude, la longitude et l'altitude de n'importe quel point de la surface de la Terre. Les récepteurs GPS captent les signaux émis par des satellites en orbite. L'utilisation des récepteurs GPS permet aux élèves de s'orienter au moyen du système de coordonnées de latitude et de longitude, et de recueillir des données spatiales pour élaborer leurs propres cartes ou pour analyser des questions géographiques.

Les médias, l'actualité et les sciences humaines

Puisque le cours de secondaire 2 porte surtout sur des questions contemporaines, et que les enjeux géographiques sont toujours en évolution, il est essentiel de recourir aux médias et à l'actualité tout au long de ce cours. Les élèves, en consultant une variété de sources médiatiques, peuvent se tenir informés au sujet d'événements et de phénomènes ayant une dimension spatiale ou écologique ainsi que de problèmes locaux et mondiaux qui pourraient être mieux interprétés à la lumière d'une approche géographique. Au cours de l'analyse des médias, les élèves peuvent comparer des informations et des idées provenant d'une variété de sources pour dégager le raisonnement à l'origine de diverses prises de position et pour reconnaître les préjugés ou les conclusions fautives.

En considérant la multiplicité de messages transmis par les médias, et en analysant d'un œil critique le contenu et le format de ces messages, les élèves arriveront à évaluer la validité, la fiabilité et le bien-fondé de diverses sources d'information. Une telle approche implique que les élèves ne comptent pas uniquement sur un manuel scolaire comme principale source d'information.

Afin de demeurer informés des nouveaux enjeux qui se présentent continuellement, les élèves doivent pouvoir mener des recherches dans Internet, consulter des journaux de façon régulière et écouter des reportages et des analyses d'actualités. (Veuillez consulter l'annexe O pour un modèle suggéré d'analyse d'un article de journal.) Les élèves doivent également comparer diverses sources, déterminer l'authenticité des informations qui s'y retrouvent et déconstruire les messages transmis dans les médias de masse. Les élèves devraient ainsi comprendre que les médias ne constituent pas simplement un reflet direct de la réalité, mais une interprétation de celle-ci. Les élèves arriveront à questionner l'intention derrière les messages transmis, les choix qui les déterminent, et comment ces messages correspondent à la réalité et à leurs propres représentations du monde.

Il serait utile de créer, avec la participation des élèves, un tableau d'affichage sur l'actualité et la géographie, et d'inviter les élèves à créer leurs propres albums de coupures. Ils pourraient y incorporer des articles et des reportages traitant d'événements d'actualité pertinents aux thèmes abordés dans le cours *Les enjeux géographiques du XXI^e siècle*, par exemple :

- la conservation des régions naturelles du monde;
- le développement durable;
- la distribution mondiale des populations;
- les ressources naturelles et leur exploitation;
- la sécurité alimentaire;
- l'industrialisation et le commerce international;
- les pays développés et les pays en voie de développement;
- la mondialisation;
- l'urbanisation.

L'enseignant peut prévoir un segment de chaque période pour le partage et l'analyse critique de diverses perspectives sur des enjeux géographiques tels que représentés dans les médias de masse ainsi que dans des sources médiatiques dites « alternatives ». Il est important de fournir aux élèves des modèles d'analyse de la fiabilité de sources médiatiques et de les guider au besoin dans la sélection critique de sources; plus particulièrement en ce qui a trait aux sources Internet. Des sites Internet et diverses sources médiatiques sont suggérés à chaque regroupement pour guider la recherche. L'annexe P propose aussi un modèle d'évaluation de sites Internet.

Aperçu du cours *Les enjeux géographiques du XXI^e siècle*

Les élèves de secondaire 2 explorent la géographie en tant que discipline et abordent divers enjeux géographiques du monde actuel. Ils développent une compréhension des concepts fondamentaux de la géographie, acquièrent des connaissances concernant les utilisations pratiques de la géographie, et mettent en application des habiletés géographiques et cartographiques. Au cours de leur analyse d'enjeux géographiques, les élèves utilisent une variété de sources, de médias, d'outils et de technologies. Ils étudient des questions liées à la gestion des ressources naturelles, à la production et distribution d'aliments, au développement industriel et commercial, et aux conséquences de l'urbanisation. Les élèves examinent ces questions dans le contexte de leur région, du Canada, de l'Amérique du Nord et du monde.

Cette enquête géographique amènera les élèves à enrichir leurs connaissances géographiques afin de mieux se situer dans le monde. En étudiant les interactions des sociétés avec le milieu naturel, les élèves prennent conscience de l'importance du développement durable et de la gestion responsable de l'environnement. Ils se sensibilisent également aux conséquences sociales, politiques et économiques de leurs actions et de leurs choix personnels.

Matériel utile à l'enseignement du cours

L'enseignant peut faire participer les élèves dans la collecte, l'organisation et la présentation de matériel utile à l'enseignement de la géographie.

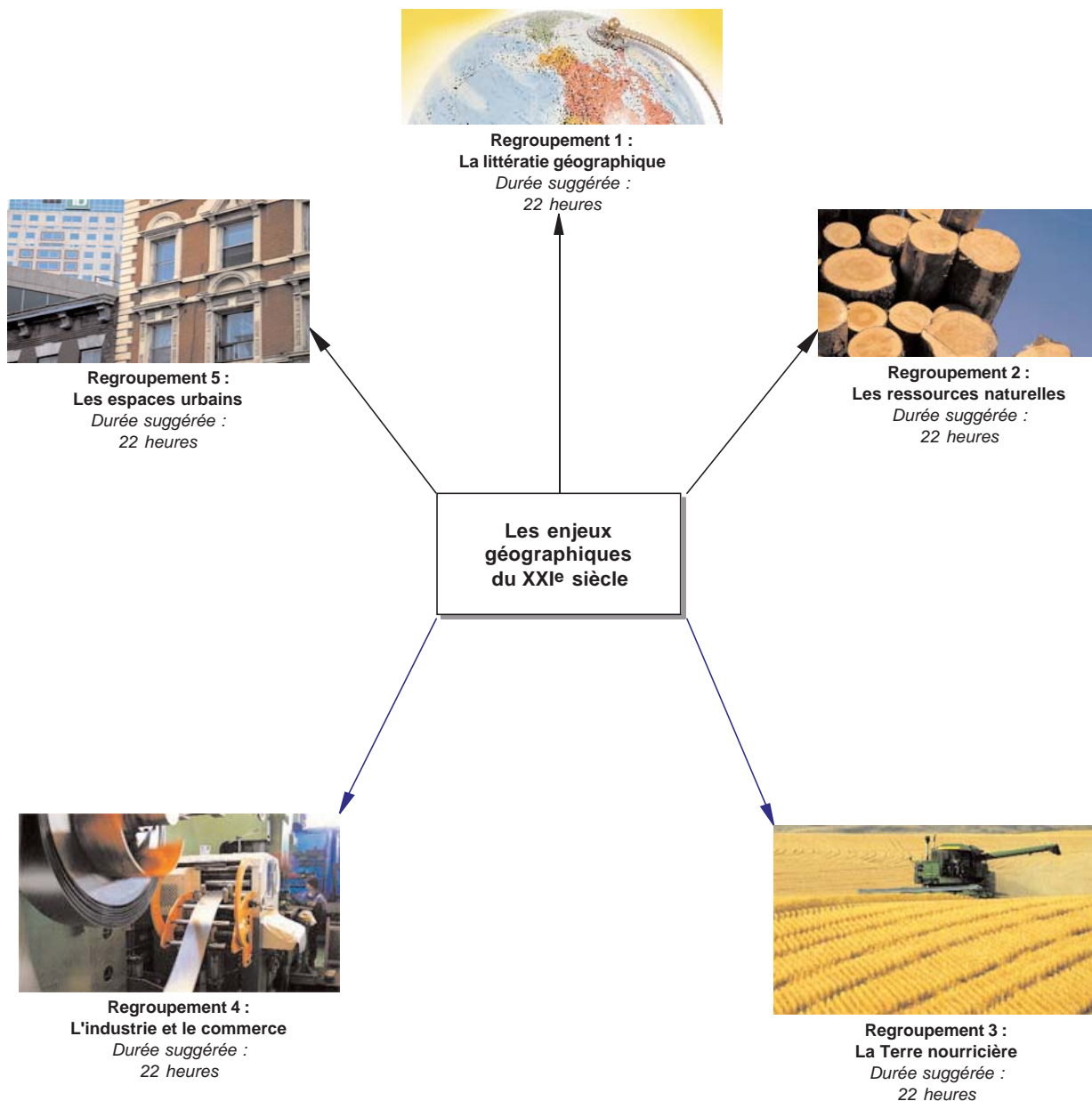
La liste suivante résume des suggestions de ressources pour appuyer l'apprentissage de la géographie :

- photographies de divers paysages autour du monde (p. ex. dépliants et affiches de voyage, publicités touristiques, vieux calendriers);
- photographies et reportages d'événements significatifs en rapport avec la géographie (p. ex. voyages, phénomènes naturels, événements politiques, données démographiques ou environnementales, voyages et expéditions);
- une variété de revues d'actualité ou de géographie (p. ex. *Géographica*, *l'Actualité*, *National Geographic*, *Maclean's*);
- reproductions d'œuvres d'art de paysagistes et d'artistes (p. ex. le Groupe des Sept, Emily Carr, Réal Bérard);
- une variété de types de cartes (p. ex. des cartes routières, topographiques, physiques, politiques, touristiques ou thématiques, des plans de ville);
- des atlas mondiaux et canadiens;
- des globes terrestres (un globe pour chaque groupe de cinq ou six élèves)
- des cartes murales du monde de différentes projections cartographiques;
- des cartes murales des Amériques et du Canada;
- une vieille carte murale qui pourrait servir comme fond de tableau d'affichage d'actualité géographique (peut être tracée à l'aide du rétroprojecteur);
- une carte muette murale du Canada.
Pour obtenir une carte muette murale du Canada, veuillez contacter :
Spécialiste en éducation, Parcs Canada Saskatchewan/Manitoba
401 - 25, chemin Forks Market
Winnipeg (MB) R3C 4S8
(204) 983-1350
- des vidéocassettes sur divers sujets et enjeux géographiques; consulter la liste de ressources à la fin de chaque regroupement. (Une démarche suggérée pour le visionnement d'un film se trouve à l'annexe Q.)

Organisation suggérée des regroupements

Dans ce document, les résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 2 sont organisés en fonction des cinq regroupements suivants :

- La littératie géographique
- Les ressources naturelles
- La Terre nourricière
- L'industrie et le commerce
- Les espaces urbains



**Les résultats
d'apprentissage
spécifiques par RAG**



Concept fondamental : *Citoyenneté (C)*

L'élève développera les connaissances, les habiletés et les valeurs qui lui permettront de devenir une citoyenne ou un citoyen démocrate et engagé à participer activement à la vie communautaire au niveau local, national et mondial.

Connaissances

L'élève pourra :

- CC-001 donner des exemples pour illustrer le rôle des concepts et des connaissances géographiques dans la prise de décision;
- CC-002 décrire des enjeux de développement durable liés à l'exploitation des ressources naturelles.

Valeurs

L'élève pourra :

- VC-001 valoriser le rôle des connaissances géographiques dans la prise de décision éclairée.



**Résultat d'apprentissage général :
*Identité, culture et communauté (I)***

L'élève explorera les concepts d'identité, de culture et de communauté en rapport avec les individus, les sociétés et les pays.

Connaissances

L'élève pourra :

- CI-003 donner des exemples de l'influence du lieu sur l'identité;
- CI-004 identifier des perspectives et des droits autochtones en ce qui a trait aux ressources naturelles et à leur utilisation,
par exemple les revendications territoriales, le droit de chasse et de pêche, le droit d'exploitation des ressources minérales;
- CI-005 identifier des facteurs humains qui influent sur la production et l'utilisation de divers types d'aliments,
par exemple des facteurs culturels, économiques, politiques, de mise en marché;
- CI-006 donner des exemples de la participation croissante des peuples autochtones dans le secteur industriel et des affaires au Canada,
par exemple l'écotourisme, les médias (Aboriginal People's Television Network ou APTN), les compagnies aériennes;
- CI-007 décrire des enjeux sociaux urbains.

Valeurs

L'élève pourra:

- VI-002 reconnaître l'influence du lieu où la personne vit sur son identité;
- VI-003 reconnaître l'existence de divers points de vue quant à l'utilisation des ressources naturelles;
- VI-004 valoriser la diversité sociale des centres urbains.



Résultat d'apprentissage général :

La terre : lieux et personnes (T)

L'élève explorera les relations dynamiques des personnes avec la terre, les lieux et les milieux.

Connaissances

L'élève pourra :

- CT-008 définir la géographie;
- CT-009 nommer des éléments de la géographie physique et humaine;
- CT-010 décrire la relation entre la géographie physique et la géographie humaine;
- CT-011 situer les principaux éléments physiques sur une carte de l'Amérique du Nord;
- CT-012 situer les frontières politiques internationales sur une carte de l'Amérique du Nord;
- CT-013 situer les provinces, les territoires et leur capitale sur une carte du Canada;
- CT-014 expliquer le concept de biome en tant que région géographique ayant un climat, une végétation et des sols propres,
par exemple les savanes, les zones tempérées, les forêts tropicales, les déserts;
- CT-015 situer les divers biomes mondiaux sur une carte du monde;
- CT-016 situer les divers biomes mondiaux sur une carte du Manitoba;
- CT-017 situer sur une carte du monde les principales agglomérations et expliquer la relation entre cette répartition de population et les biomes mondiaux;
- CT-018 expliquer l'importance de la gestion responsable dans la préservation de l'environnement complexe de la Terre;
- CT-019 identifier les principales ressources naturelles sur une carte du monde, sur une carte de l'Amérique du Nord et sur une carte du Canada,
entre autres l'eau, les forêts, le pétrole, les minéraux métalliques et non métalliques;
- CT-020 situer les principales régions de production alimentaire sur une carte du monde et sur une carte du Canada,
par exemple la production céréalière, les oléagineux, les fruits, les légumes, le poisson, la volaille, l'élevage, la production de boissons;
- CT-021 identifier les conditions physiques nécessaires aux grandes cultures alimentaires,
par exemple la topographie, les sols, le climat, l'hydrographie;
- CT-022 expliquer comment les phénomènes naturels et humains affectent l'agriculture;
- CT-023 décrire des répercussions de diverses pratiques agricoles sur l'environnement physique;

par exemple l'érosion des sols, la qualité de l'eau, la fertilité des sols;

- CT-024 situer sur une carte du monde les principaux partenaires commerciaux du Canada et les principaux produits échangés;
- CT-025 situer sur une carte du monde et sur une carte de l'Amérique du Nord les principales régions manufacturières;
- CT-026 donner des exemples pour distinguer les régions urbaines, les régions rurales et les régions éloignées;
- CT-027 situer sur une carte du monde et de l'Amérique du Nord les principaux centres urbains;
- CT-028 nommer des facteurs qui influencent l'emplacement des centres urbains;
- CT-029 décrire des répercussions de l'urbanisation sur les modes de vie des Canadiennes et des Canadiens;
- CT-030 décrire des enjeux liés à l'économie et à l'environnement urbains,
par exemple l'utilisation des sols, les infrastructures, les liens avec les régions éloignées;
- CT-031 décrire le rôle de la planification urbaine et illustrer son importance à l'aide d'exemples.

Valeurs

L'élève pourra:

- VT-005 respecter la Terre en tant qu'environnement complexe dans lequel les humains ont d'importantes responsabilités;
- VT-006 reconnaître que ses choix alimentaires peuvent avoir des conséquences environnementales;
- VT-007 reconnaître les mérites de modes de vie en milieu rural, en milieu urbain et en milieu éloigné.



Résultat d'apprentissage général : *Liens historiques (H)*

L'élève explorera comment les personnes, les événements et les idées du passé façonnent le présent et influencent l'avenir.

Connaissances

L'élève pourra :

- CH-032 observer que l'étude de la géographie doit tenir compte du changement au fil du temps;
- CH-033 identifier des facteurs qui entraînent des changements dans l'utilisation des ressources naturelles,
par exemple la technologie, la culture;
- CH-034 donner des exemples des changements survenus dans la production alimentaire au fil du temps,
par exemple des techniques de conservation des sols, des nouvelles technologies.



Résultat d'apprentissage général :
Interdépendance mondiale (M)

L'élève explorera l'interdépendance mondiale des personnes, des communautés, des sociétés, des pays et des milieux.

Connaissances

- CM-035 nommer des effets de l'extraction des ressources naturelles de pays moins développés par des pays développés ou par de grandes compagnies,
par exemple les effets sociaux, politiques, économiques;
- CM-036 décrire des enjeux liés aux ressources alimentaires en eau douce et en eau salée;
- CM-037 donner des exemples de répercussions du changement climatique sur la production alimentaire;
- CM-038 nommer des enjeux liés à la rareté et à la distribution de la nourriture;
- CM-039 définir le concept de mondialisation et nommer des enjeux sociaux qui s'y rattachent.

Valeurs

L'élève pourra :

- VM-008 reconnaître que ses choix de consommation peuvent avoir des conséquences sociales et environnementales.



Résultat d'apprentissage général : *Pouvoir et autorité (P)*

L'élève explorera les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, de même que leurs incidences sur les personnes, les relations, les communautés et les pays.

Connaissances

L'élève pourra :

- CP-040 décrire comment divers types de cartes et diverses projections cartographiques peuvent influencer sur les perceptions du monde,
par exemple la taille et la position relatives; le pouvoir, la souveraineté;
- CP-041 expliquer comment l'utilisation de la terre et des ressources naturelles au Canada est influencée par des intérêts et des besoins divergents,
par exemple les mines, la foresterie, les eaux;
- CP-042 identifier des raisons de l'émergence de certaines villes comme centres de pouvoir et de richesse,
entre autres Londres, Tokyo, New York.

Valeurs

L'élève pourra :

- VP-009 reconnaître que ses choix personnels peuvent se répercuter sur les ressources naturelles;
- VP-010 reconnaître que ses choix alimentaires peuvent avoir une influence économique et politique,
par exemple la mode alimentaire, l'aide alimentaire, la disette.



Résultat d'apprentissage général : *Économie et ressources (E)*

L'élève explorera la répartition des ressources et de la richesse en rapport avec les personnes, les communautés et les pays.

Connaissances

L'élève pourra :

- CE-043 nommer des changements survenus dans les opérations agricoles des Prairies et décrire leurs répercussions sociales et économiques;
- CE-044 identifier les étapes de production et de distribution alimentaire,
entre autres la culture, la transformation, le transport, la mise en marché;
- CE-045 nommer des enjeux liés aux organismes génétiquement modifiés (OGM);
- CE-046 définir le terme « industrie » et donner des exemples d'industries primaires, secondaires, tertiaires et quaternaires;
- CE-047 identifier des facteurs qui déterminent l'emplacement d'une industrie,
par exemple la disponibilité de sources énergétiques, de matières premières, de la main-d'œuvre; la proximité du marché, le transport; les politiques gouvernementales;
- CE-048 donner des exemples des avantages et des inconvénients d'implanter une industrie manufacturière dans une région particulière;
- CE-049 identifier des enjeux actuels liés à l'industrie et au commerce,
entre autres le développement durable;
- CE-050 donner des exemples pour décrire certaines des principales fonctions de centres urbains au Canada,
par exemple l'administration, les services, le tourisme, le transport;
- CE-051 identifier des enjeux liés à l'étalement urbain et au déclin urbain.

Valeurs

L'élève pourra :

- VE-011 reconnaître que ses choix en matière de consommation peuvent avoir des répercussions économiques;
- VE-012 apprécier l'interdépendance entre les centres urbains et les régions éloignées.

Les habiletés en sciences humaines au secondaire 2

Il est à noter que bon nombre de RAS traitant d'habiletés sont répétés d'une année à l'autre dans les programmes d'études de sciences humaines. Cela permet de fournir aux élèves de multiples occasions de pratiquer, de réinvestir et de perfectionner ces habiletés. (Veuillez consulter l'annexe G pour un tableau cumulatif des habiletés de la 7^e année au secondaire 2.)

Le processus d'acquisition et de perfectionnement des habiletés en sciences humaines sera intégré aux situations d'apprentissage tout au long des cinq regroupements de secondaire 2. Cependant, un certain nombre de résultats d'apprentissage relatifs aux habiletés est relié à chacun des regroupements, dans le *Document de mise en œuvre*, afin de faciliter la planification de l'enseignement et de l'évaluation. L'enseignant doit s'assurer de fournir aux élèves une variété de situations d'apprentissage où seront mises en œuvre ces habiletés.

Habiletés pour la citoyenneté active et démocratique :

L'élève pourra :

- H-100 collaborer avec les autres afin d'établir des objectifs et d'assumer ses responsabilités;
- H-101 employer une variété de stratégies pour résoudre des conflits;
- H-102 prendre des décisions en faisant preuve de justice et d'équité dans ses interactions avec les autres;
- H-103 promouvoir des initiatives conformes aux principes du développement durable et de la gestion responsable de l'environnement;
- H-104 rechercher le consensus pour collaborer à résoudre des problèmes;
- H-105 distinguer les pratiques et les comportements discriminatoires et prendre position contre ceux-ci;
- H-106 proposer des options en tenant compte de divers points de vue;
- H-107 prendre des décisions qui font preuve d'une conscience sociale.

Habiletés de traitement de l'information et des idées :

L'élève pourra :

- H-200 sélectionner de l'information à partir d'une variété de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques, tant primaires que secondaires;
- H-201 organiser et enregistrer des informations en utilisant une variété de formats et en indiquer correctement la source,
par exemple des cartes, des graphiques, des tableaux, des schémas conceptuels;
- H-202 choisir et employer des technologies et des outils appropriés pour réaliser une tâche,
par exemple les Systèmes d'information géographique (SIG), le Système de positionnement global (GPS);
- H-203 dresser des cartes en utilisant une variété de sources d'information et de technologies,
par exemple l'observation, les connaissances traditionnelles, la boussole, les Systèmes d'information géographique (SIG), le Système de positionnement global (GPS);

- H-204 choisir, utiliser et interpréter divers types de cartes;
- H-205 reconnaître et interpréter diverses projections cartographiques.

Habiletés de pensée critique et créative :

L'élève pourra :

- H-300 formuler des questions de nature géographique afin de planifier une enquête ou une recherche;
- H-301 analyser le contexte des événements, des comptes rendus, des idées et des interprétations;
- H-302 tirer des conclusions et prendre des décisions à partir de recherches et de preuves;
- H-303 évaluer ses représentations à la lumière de nouvelles informations et de nouvelles idées;
- H-304 analyser des documents matériels et figurés au cours d'une recherche;
- H-305 comparer divers points de vue et diverses interprétations dans les médias et d'autres sources d'information;
- H-306 analyser les préjugés, le racisme, les stéréotypes et d'autres formes de parti pris dans les médias et dans d'autres sources d'information;
- H-307 proposer et appuyer des solutions ou des options novatrices à des enjeux et des problèmes rencontrés;
- H-308 évaluer l'information recueillie dans diverses sources afin d'en établir la fiabilité, la validité, l'authenticité et la perspective véhiculée,
entre autres des données recueillies par les élèves;
- H-309 observer des régularités et faire des généralisations à partir d'une recherche géographique.

Habiletés de communication :

L'élève pourra :

- H-400 écouter les autres pour comprendre leurs points de vue;
- H-401 employer un langage respectueux de la diversité humaine;
- H-402 exprimer des opinions informées et réfléchies;
- H-403 présenter de l'information et des idées dans une variété de formats appropriés à l'auditoire et au but du discours,
par exemple des modèles, des démonstrations, des présentations multimédias, des éditoriaux;
- H-404 dégager, préciser et répondre à des questions, à des idées et à divers points de vue au cours de discussions;
- H-405 exprimer son point de vue en ce qui a trait à un enjeu;
- H-406 débattre de divers points de vue sur un enjeu.

Bibliographie

- ALBERTA. ALBERTA LEARNING (1999). *Aperçu des recherches en vue de l'élaboration du Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences humaines (M-12) du Protocole de l'Ouest canadien pour l'éducation francophone*, Edmonton, Ministère de l'Apprentissage.
- ALBERTA. ALBERTA LEARNING (1999). *Programme d'éducation de maternelle, français langue première*, Edmonton, Direction de l'éducation française.
- BANKS James (2001). « Approaches to Multicultural Curriculum Reform », dans *Cultural Diversity and Education : Foundations, Curriculum, and Teaching*, Boston, MA, Allyn & Bacon.
- CANADA, CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (2003). *Trousse de formation en francisation : projet pancanadien de français langue première : Projet pancanadien de français langue première à l'intention des enseignants de la maternelle à la 2^e année*, Toronto, Conseil des ministres de l'Éducation.
- CANADA, CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (2003). *Une éducation qui favorise la viabilité : la situation de l'éducation en matière de développement durable*, [en ligne] : <http://www.cmec.ca/else/environment.fr.pdf>, (septembre 2003).
- CANADA, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (2003). « Qu'est-ce que le développement durable? », [en ligne] : http://www.sdinfo.gc.ca/what_is_sd/index_f.cfm, (juin 2004).
- CANADA, MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD, Information, Définitions, mars 2000, [en ligne] : www.ainc-inac.gc.ca/pr/info/info101_f.html, (mars 2003).
- CASE, Roland, et Penney CLARK, éditeurs (1997). *The Canadian Anthology of Social Studies: Issues and Strategies for Teachers*, Vancouver, Pacific Educational Press.
- COGAN, J., et R. DERRICOTT, éditeurs (1998). *Citizenship for the 21st Century*, London, Kogan Page Limited.
- COLOMBIE-BRITANNIQUE. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1994). *L'art du langage, français langue maternelle, aperçu de la recherche*, Victoria, Imprimeur de la Reine pour la Colombie-Britannique.
- CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION, CANADA (1997). *Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences de la nature*, Toronto, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).
- CONSEIL CANADIEN DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE (2001). *Normes nationales canadiennes en géographie, Guide : Maternelle - 12^e année*, Ottawa, La Société géographique royale du Canada.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (1998). *Éduquer à la citoyenneté*, Sainte Foy (Québec), Conseil supérieur de l'éducation.

- GRITZNER, Charles F. (2004). « *The Geographic Mental Map: Can Anyone Really Teach Geography?* » *Journal of Geography* 103, janvier – février 2004, National Council for Geographic Education (États-Unis), p. 43 – 45.
- GRITZNER, Charles F. (2002). « *What is where, why there, and why care?* », *Journal of Geography*, janvier/février 2002, National Council for Geographic Education (États-Unis), p. 38 – 40.
- GEOGRAPHY EDUCATION STANDARDS PROJECT (1994). *Geography for Life: National Geography Standards*, Washington, D.C., National Geographic Research and Exploration.
- LACOURSIÈRE, Jacques (2004). « Mon point de vue », [en ligne] : <http://www.culture.ca/canada/perspective-pointdevue.f.jsp?data=tcp01500122003f.html> (juin 2004).
- LEGENDRE, Rénald (1993). *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2^e édition, Montréal, Éditions Guérin.
- MAHÉ, Yvon (2000). « La langue, l'identité, la culture et l'intégration communautaire dans l'éducation francophone », dans *Réseautés au cœur de la pédagogie, les actes du 4^e congrès national de l'ACREF* [Alliance canadienne des responsables et des enseignantes et des enseignants en français langue maternelle], Ottawa, ACREF, pp. 23-35.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE (2003). *Sciences humaines, Maternelle à la 8^e année, Programme d'études : Cadre manitobain des résultats d'apprentissage*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE (2003). *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études : ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE (2003). *Diversité et équité en éducation : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, [en ligne] : <http://www.edu.gov.mb.ca/frpub/pol/diversite/index.html>, (juin 2004).
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA JEUNESSE (2001). *Sciences de la nature, secondaire 2, Programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA JEUNESSE (2001). *Sciences de la nature, secondaire 2, Document de mise en œuvre, version provisoire* (décembre 2001), Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA JEUNESSE (2000). *L'éducation pour un avenir viable : Guide pour la conception des programmes d'études, l'enseignement et l'administration*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (2000). *Éducation physique et Éducation à la santé, M à S4, programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage pour un mode de vie actif et sain*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA JEUNESSE (1998). *La technologie comme compétence de base : Vers l'utilisation, la gestion et la compréhension des technologies de l'information*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1998). *Études autochtones : Document cadre à l'usage des enseignants des années secondaires (S1 - S4)*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1997). *Le succès à la portée de tous les apprenants*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1997). *Liens curriculaires : Éléments d'intégration en salle de classe, Guide pour les classes de la maternelle au secondaire 4*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1996). *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue première (M-S4)*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1996). *Politique curriculaire pour le programme d'immersion française, février 1999, 2^e édition*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1996). *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde - immersion (M-S4)*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1994). *L'apprentissage fondé sur les ressources*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.
- MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1992). *L'éducation multiculturelle, Une politique pour les années 1990*, Winnipeg, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

- MANITOBA, SECRÉTARIAT DES AFFAIRES MULTICULTURELLES (1990). *Politique manitobaine sur la société multiculturelle, Fierté, égalité et partenariat*, Winnipeg, Secrétariat des affaires multiculturelles.
- MASNY, Diana (2000). « Les littératies: un tournant dans la pensée et une façon d'être », *Communication prononcée au Colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et prospectives*, [en ligne], <http://www.acelf.ca/publi/crde/articles/14-masny.html>, (septembre 2003).
- MORISSETTE, Rosée, et Micheline VOYNAUD (2002). *Accompagner la construction des savoirs*, Montréal, Chenelière/McGraw Hill, livre, vidéocassette, affiches, Collection Chenelière/Didactique, Apprentissage.
- NATIONAL GEOGRAPHIC RESEARCH AND EXPLORATION (1994). *Geography for Life: National Geography Standards*, Washington, DC, National Geographic Research and Exploration.
- NATIONAL GEOGRAPHIC SOCIETY (2000). *A Path toward World Literacy: A Standards-Based Guide to K - 12 Geography*, Washington, DC, National Geographic Society.
- ONTARIO, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (1999). *Études canadiennes et mondiales : Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e années*, Toronto, Ministère de l'éducation et de la formation [en ligne] : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/curricul/secondary/canadain/canafulf.html> (juin 2004).
- POTTLE, Tod (2001). *Geography and GIS : GIS Activities for Students*, Toronto/Vancouver, Irwin Publishing.
- PROTOCOLE DE COLLABORATION CONCERNANT L'ÉDUCATION DE BASE DANS L'OUEST CANADIEN (2002). *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9^e année*, Winnipeg, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba.
- PROTOCOLE DE COLLABORATION CONCERNANT L'ÉDUCATION DE BASE DANS L'OUEST CANADIEN (2000). *The Common Curriculum Framework for Aboriginal Language and Culture Programs K - 12*, Edmonton, Ministère de l'apprentissage de l'Alberta.
- PROTOCOLE DE L'OUEST ET DU NORD CANADIENS (2004). *Rethinking Classroom Assessment With Purpose in Mind (ébauche de juin 2004)*, Aporia Consulting Ltd.
- SAUL, John Ralston (2002). « Une base triangulaire », texte écrit dans le cadre de la 3^e Conférence annuelle LaFontaine - Baldwin, reproduit sur le site suivant : http://www.uni.ca/john_ralston_saul_f.html (juin 2004).
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003). *Politique d'évaluation des apprentissages : Être évalué pour mieux apprendre*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec.
- WIGGINS, Grant, et Jay MC TIGHE (1998). *Understanding by Design*, Alexandria, VA, Association for Supervision and Curriculum Development.
- WRIGHT, Ian, et Alan SEARS, éditeurs (1997). *Trends and Issues in Canadian Social Studies*, Vancouver, Pacific Educational Press.

